

PÊCHER

EN LOIRE - ATLANTIQUE

vosre guide pratique de la pêche en eaux douces

2021



En Pleine
Nature



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE



300 m² dédiés à votre passion



TOUT pour la pêche

LE PECHEUR DU PAYS DE RETZ



ZA la Cailletelle 44270 Machecoul - Tél : 02 40 40 19 64

du lundi au samedi de 9h à 12h30 et 14h à 19 h

lepecheurdupaysderetz@orange.fr



Pêche au Coup - Pêche à la Carpe - Pêche au Carnassier - Pêche en mer - Pêche à pied



Vente en ligne :
Livraison gratuite à partir
de 59€ d'achats



Pêche-Expert.com

Tout le matériel pour les passionnés

VOTRE GUIDE PRATIQUE DE LA PÊCHE EN EAUX DOUCES

PÊCHER

EN LOIRE - ATLANTIQUE

2021



Chers amis pêcheurs,

Le mot du Président



2020, une année noire pour la pêche?...Pas si sûr !!!

Après l'arrêt brutal de la pêche pour cause de confinement en mars, vous avez été nombreux à regretter de ne plus pouvoir exercer votre loisir préféré, l'accès aux plans d'eau et rivières vous étant interdit. Et puis le 11 ou le 12 mai, on ne sait plus vraiment la date tellement cela a été confus, dans des conditions digne d'un feuilleton, la pêche a été ré-ouverte puis... refermée aussitôt, le temps que chaque maire adresse une demande de dérogation aux services de la Préfecture pour la réouverture des plans d'eau. J'en profite au passage pour remercier tous les maires qui nous ont accompagnés dans cette démarche pour que vous puissiez dans des délais très rapides vous adonner de nouveau à votre loisir, vous qui veniez de voir l'ouverture du carnassier vous échapper. À cette occasion, la vente des cartes de pêche qui nous posait de réelles inquiétudes s'est littéralement envolée, prouvant ainsi qu'après une longue période de confinement, vous aviez soif de retrouver vos activités de pleine nature et de liberté. La pêche était sauvée !

Pendant cette période inédite votre fédération n'a jamais cessé de fonctionner. Nous avons mis en marche tous les outils à notre disposition (télétravail, activité partielle, visioconférence etc...) pour assurer la continuité de nos activités et la sécurité de nos personnels et de nos administrateurs.

Malheureusement, le virus est toujours parmi nous, nous aurions dû organiser, en cette fin d'année, les élections visant à renouveler les conseils d'administration de vos aappma pour une nouvelle période de cinq années, puis en début 2021 les élections de vos fédérations. Devant les incertitudes liées aux problèmes matériels d'organiser ces élections dans des conditions sanitaires appropriées, Madame la Ministre de la Transition Ecologique, sur proposition de la FNPF, a décidé le report de ces élections pour une période minimale d'une année. Mettons à profit cette nouvelle année de transition pour trouver, former et accompagner les pêcheurs qui exprimeraient le désir de nous rejoindre, ceux là mêmes qui décideront des orientations de la pêche de loisirs de demain.

À l'heure où je rédige ces quelques lignes, un nouveau confinement vient d'être mis en place par le gouvernement : si la pratique de la pêche n'est pas interdite pour le moment, elle est sérieusement impactée, formulons le vœu que la Covid 19 ne vienne pas une nouvelle fois contrarier l'exercice de notre loisir en 2021. Bon courage à tous et prenez soin de vous et de vos proches !

Roland BENOIT

Président de la Fédération de Pêche de Loire Atlantique,
Président de l'Association Régionale des Fédérations
de la Région des Pays de la Loire.



Ce guide est une publication de la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Les informations sont données à titre indicatif, la Fédération ne saurait être tenue responsable d'éventuels changements, dates, lieux et horaires. Les plus grands soins ont été apportés à la réalisation de ce guide. Toutefois, la Fédération décline toute responsabilité pour les erreurs et omissions.

Toute reproduction des plans, photos et encarts publicitaires est interdite. Édition janvier 2021.

Crédits photo : Laurent MADELON (FNPF) - Fédération pêche 44

Conception, rédaction & réalisation : Laurent THIBAUT, Fédération de pêche 44.

vosre guide pratique de la pêche en eaux douces

PÊCHER

EN LOIRE - ATLANTIQUE

2021

E t vous... Quelle est votre définition de la pêche ?

Chacun envisage le loisir- pêche de manière différente : certains y voient un espace-temps consacré à la détente, d'autres préfèrent l'action, d'autres encore y trouvent le plaisir d'une promenade, d'un jeu, ou l'adrénaline d'un beau combat avec un «monstre» pour à l'issue, le cuisiner ou bien le relâcher...



En solitaire ou à plusieurs, en famille ou entre amis, notre point commun à tous, c'est l'attrait et la curiosité pour cette nature qui nous entoure. Partir à la pêche, c'est un peu redevenir sauvage le temps d'une heure, d'une journée ou d'une nuit de bivouac, c'est reprendre sa place au- dehors, ce que nous avons oublié depuis si longtemps et que certains veulent renier :

Notre vraie nature !



Retrouvez la pleine nature et parcourez le vaste domaine piscicole ligérien où chaque cours d'eau, ruisseau ou étang fera de vous un pêcheur singulier !



Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

ZAC Erdre Active - 11, rue de Bavière

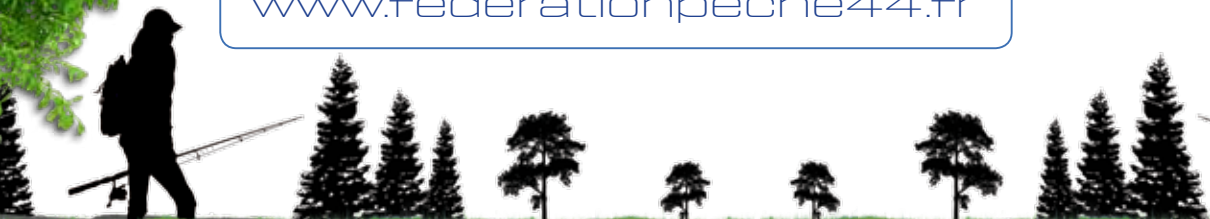
44 240 La Chapelle/Erdre

Tél : 02 40 73 62 42 - Fax : 02 40 69 21 72

mail : secretariat@federationpeche44.fr

Association déclarée d'utilité publique - Agréée Protection de l'Environnement

www.federationpeche44.fr



Sommaire

2021 en substance

La Loire

à Oudon

à Varades

à Ancenis

entre Thouaré & Mauves

de Nantes à Cordemais

L'Erdre

de la Poupinière à Mazerolles

en amont de St Mars

à Saint-Mars-La-Jaille

entre Riaillé et Joué/ Erdre

entre les Arcades et Nort

à Nantes

La Sèvre Nantaise

à Rousselin

à Clisson Moulin Gervaux

à Gorges

à la Haie Fouassière

à Vertou

à la cale de Beautour

L'Isac & le canal de Nantes à Brest

autour de Blain

le lac de Vioreau

à Bout de Bois

à Barel

à Guenrouët

aux Bellions (confluence Vilaine)

Le Don

à l'étang de la forge neuve

entre Moisdon et Issé

au nord de Nozay

entre Juzet et Guémené-Penfao

à Massérac

La Chère

à St-Aubin-des-Châteaux

à l'étang de la Hunaudière

au moulin du Pont

à Derval

à la Chapulais

La Brutz

Le Havre

Le Brivet

à My

au pont de la Crôle

en amont de Pontchâteau

à la passerelle de Besné

du canal de Besné à l'Angle

Le canal de la Boulaie

Le Cens

à Orvault

à Sautron

en aval du pont de l'autoroute

p7

p8

p8

p9

p9

p9

p9

p10

p10

p11

p11

p11

p11

p11

p12

p12

p13

p13

p13

p13

p13

p14

p14

p15

p15

p15

p15

p15

p16

p17

p17

p17

p17

p17

p18

p19

p19

p19

p19

p19

p20

p21

p22

p22

p23

p23

p23

p23

p23

p24

p24

p25

p25

Le Gesvres

autour de Treillières

de la Verrière au pont des Forges

Le ruisseau du Pont Serin

à Fay de Bretagne

au château noir

à la Désertais

La Maine

en amont de Remouillé

en aval d'Aigrefeuille

à Pont Caffino

Le Tenu

de Saint-Même à Port Faissant

à Saint-Mars-de-Coutais

à la confluence à l'Acheneau

L'Acheneau

autour de Port-Saint-Père

au port Hamoneau

à Cheix-en-Retz

Le Canal de la Martinière

au Pellerin

aux Champs neufs

au Migron

L'Ognon

entre le Bignon et le parc de la Filée

En aval de Pont-Saint-Martin

Le Canal de Haute perche

Le Boivre

Pêche partout en France

Petit atlas des poissons

La Logne

entre Legé et Corcoué/Logne

à la confluence de la Boulogne

La Boulogne

à Pont James

à St Philbert de GrandLieu

Le Falleron

à St-Etienne-de-Mer-Morte

à Machecoul

en aval de Machecoul

La Divatte

La Sanguèze

Les étangs du 44

Protection de l'environnement

La police de la pêche

Les parcours labellisés

Les Ateliers Pêche Nature

Concours

Pêche Sportive au Coup CD44

Les Clubs de pêche

La charte du carliste

Les Moniteurs Guides de Pêche

Les hébergements

L'annuaire des AAPPMA

Les espèces exotiques envahissantes

Les dépositaires de cartes de pêche

p26

p27

p27

p28

p29

p29

p29

p30

p31

p31

p31

p32

p32

p33

p33

p34

p34

p35

p35

p36-37

p36

p37

p37

p38

p38

p38

p39

p39

p40

p41- 44

p46

p46

p46

p47

p47

p47

p48

p48

p49

p49

p50

p51

p53- 66

p68

p69

p70- 71

p72

p73

p74

p74

p75

p76

p77

p78-79

p80

p81- 83



Électricité Prudence

Gardons nos distances



Conception Réalisation : Mistigris Communication - Novembre 2016

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

www.electricite-prudence.fr

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



2021 en substance...



NOUVEAU !

VOTRE CARTE DE PÊCHE PAYÉE PAR CHÈQUES-VACANCES* !

Avec votre AAPPMA, vous avez désormais la possibilité de régler votre carte de pêche par chèques-vacances. Ce mode de paiement validé par votre Fédération de pêche va s'étendre progressivement à l'ensemble des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique !

Encore un pas vers la flexibilité du paiement de la carte de pêche !
Plus d'infos et liste des AAPPMA sur www.federationpeche44.fr

* service non disponible chez votre dépositaire-commerçant



JUSQU'À 32 € D'ÉCONOMIE SUR VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Pour 8 € par an, accédez à plus de 200€ d'avantages valables auprès de partenaires situés partout en Pays de la Loire et une entrée gratuite pour un festival.

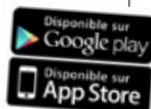
C'EST POUR QUI ?

Tous les jeunes de 15 à 19 ans habitant en Pays de la Loire, et sans limite d'âge pour les jeunes scolarisés en lycée, CFA, MFR, IME ou établissement d'enseignement supérieur.

Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur :

www.epassjeunes-paysdelaloire.fr/

ou téléchargez l'application e.pass jeunes Pays de la Loire



ACTUALITÉS HALIEUTIQUES :

Petit Vioreau
Pêche fermée

Suite à la vidange et la programmation de travaux sur l'étang du petit Vioreau à Joué/Erdre, la pêche y est interdite jusqu'au 31 décembre 2021

Plan d'eau du grand Fay
Pêche fermée

Suite aux travaux d'aménagements sur l'étang du Grand Fay, à Saint-Père-en-Retz par l'UPPR, la pêche y est interdite jusqu'au 31 décembre 2021

La Loire

Les eaux du dernier fleuve sauvage de France convergent en Loire-Atlantique. Depuis son entrée dans notre département au Fresne/Loire jusqu'à Saint Nazaire, la Loire, puissante et capricieuse abandonne toutes ses richesses au pêcheur qui sait la lire et la comprendre... Chaque île, chaque épi, chaque boire est un écosystème à part entière qui regroupe une formidable diversité piscicole : brochets, sandres, perches, silures, anguilles, lamproies marines, mulets, aspes, chevesnes, carpes... Tout est là. Découvrez la Loire et ses annexes et tombez sous le charme...



SILURE



BROCHET



SANDRE



PERCHE



MULET



ALOSE



LAMPROIE
MARINE



ANGUILLE



BARBEAU



ASPE



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



GARDON



ROTENGLE



ABLETTE



J'y vais!

À OUDON - AAPMA L'ABLETTE OUDONNAISE

Ce spot est très favorable pour la pêche du silure, du bord ou en bateau. Entre Oudon et Champtoceaux, la présence de fosses réparties entre les épis et le pont de la D751C favorise la présence de gros sujets «calés au frais». Au fireball à soutenir, avec un gros carassin ou un chevesne comme vif... Attention au départ !



À VARADES - AAPPMA LA PERCHE VARADAISE

Envie de grands espaces, de larges grèves de sable et d'eau courante... Déployez votre canne au bord du fleuve : vous y trouverez l'anguille, le barbeau fluviatile, les aloses mais aussi la lamproie marine (avec licence ADAPAEF) et le sandre. Le silure est également présent, ainsi que l'aspe et le mulot de juin à septembre. Les accès à pied sont nombreux et une cale de mise à l'eau entretenue est présente en RD, à l'aval du pont de Varades.



J'y vais !

À ANCENIS - AAPPMA L'AMICALE DES PÊCHEURS ANCENIENS

Le port d'Ancenis est le départ rêvé pour qui veut pêcher en bateau. La cale est propre et les parkings accessibles. Depuis le bord, les grèves de Loire autour d'Ancenis sont accueillantes et suffisamment larges pour ne pas se «marcher dessus» lorsqu'on tend ses lancers. Présence d'une parcours carpe de nuit en RD du pont d'Ancenis jusqu'au pont d'Oudon.



J'y vais !

ENTRE MAUVES ET THOUARÉ/LOIRE AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Ici la pêche des poissons blancs y est bonne et la capture de gros spécimens est fréquente. La diversité des carnassiers permet différentes techniques. La présence de gros aspes offre des combats musclés et mémorables. Le port de la pierre percée (route de la Divatte) permettra une mise à l'eau parfaite en RG. En RD, la boire de Mauves demeure un haut lieu de la pêche au coup. Présence d'un parcours carpe de nuit.



J'y vais !

À NANTES - ADAPAEF

L'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets sur les eaux du domaine public fluvial vous propose plusieurs types de licences pour pêcher en Loire et sur l'ensemble du domaine public à l'aide d'engins de pêche (attention, la carte de pêche «classique» ne vous autorise pas à pêcher de cette manière). Bosselles, carrelets, lignes de fond, encraus, nasses à lamproies ou éperviers sont parmi les engins de pêche ligériens traditionnels...Mais la pêche à la ligne y est évidemment permise avec votre carte «classique» !



J'y vais !

À CORDEMAIS - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Cordemais représente une frontière ligérienne particulière : les paysages s'ouvrent dans les mêmes proportions que l'eau se trouble (vous approchez de l'estuaire). Le bar s'aventure dans ces eaux, et le flet et la plie sont omniprésents. C'est le dernier secteur avant le domaine maritime, les limites forment une ligne transversale imaginaire entre l'étier de Cordemais en RD et la cale des Carris à Frossay en RG. À l'aval débute l'océan !



J'y vais !

L'Erdre

Les grandes étendues des plaines de Mazerolles s'ouvrent sur la plus belle rivière de France... Cet affluent de la Loire prend sa source dans le Maine-et-Loire, traverse notre département du nord-est vers le sud pour se jeter dans la Loire à Nantes. Le cours supérieur de l'Erdre présente une rivière calme avec quelques radiers et légères accélérations jusqu'à Nort/Erdre. À partir de là, la rivière s'étoffe et s'élargit pour offrir aux pêcheurs de vastes étendues d'eau calme bordées d'une saulaie-aulnaie dense jusqu'au cœur de la métropole nantaise.

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

MULET

TANCHE

BLACK-BASS

ANGUILLE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

L'ERDRE DE LA LOUPINIÈRE À MAZEROLLES

AAPPMA
LA GAULE NANTAISE ET
L'ABLETTE NORTAISE



J'y vais!

Mazerolles est un secteur de prédilection pour la pêche de la carpe de nuit. Situé en amont de Sucé/Erdre, le poste de l'île de Mazerolles est parfait pour passer une nuit au clair de lune. Pour ce qui est des autres techniques, la pêche au coup s'y pratiquera sans problème et une belle cale de mise à l'eau autorisera l'accès par bateau à ces vastes «plaines» pour la traque des carnassiers.

En Plaine
Nature



EN AMONT DE SAINT MARS LA JAILLE - AAPPMA LA GAULE SAINT MARSIEENNE

La rivière y est peu large (7-15 m) bordée de vertes prairies et est riche en diversité d'habitats. La pêche itinérante s'y prête parfaitement depuis le plan d'eau de St Mars-La-Jaille jusqu'aux limites du département en amont (circuit de la Charlotte et de la Mauricette). Les amateurs de pêche à la mouche pourront s'amuser à leurrer les nombreux et gros chevesnes qui maraudent en surface entre veines d'eau rapides et calmes.



J'y vais!

À SAINT-MARS-LA-JAILLE - AAPPMA LA GAULE SAINT MARSIEENNE

Les berges du plan d'eau sont entretenues et accessibles (la pêche en famille s'y prête parfaitement, des jeux y sont disposés tout autour). Un chemin de ceinture permettra aux pêcheurs de prospecter les postes. Parking XXL et proximité directe du bourg.



J'y vais!

ENTRE RIAILLÉ ET JOUÉ/ERDRE- AAPPMA L'AMICALE DES PÊCHEURS DE RIAILLÉ

Le cours de l'Erdre alterne entre courants soutenus et courants lents dans toute sa partie supérieure. Entre Riaillé et Joué/Erdre, la rivière méandré à travers le bocage, offrant de nombreux postes pour les pêcheurs au coup comme aux leurres. Les herbiers de nénuphars sont bien présents et les sous-berges aussi.



J'y vais!

ENTRE LES ARCADES ET NORT/ERDRE APPMA L'ABLETTE NORTAISE

L'Erdre nous mène sur des lieux insolites : c'est le cas des «Arcades». Cet aqueduc achemine l'eau de la rigole alimentaire depuis Vioreau vers le canal de Nantes à Brest. L'Erdre coule à ses pieds et le cadre est agréable. En aval, c'est au «Vault» qu'il faudra vous arrêter : la pêche itinérante réserve des surprises car de belles perches et de beaux chevesnes rôdent dans le secteur. L'été, la fraîcheur y est garantie !



J'y vais!

À NANTES - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Pêche ultra-urbaine entre péniches et ouvrages d'art, le centre-ville regorge de carnassiers. Ce spot, bien connu des «streets» se révèle très poissonneux. Le secteur de l'île de Versailles est superbe pour la balade et la pêche... L'Erdre est navigable et float-tubes et kayaks ont la part belle ! Présence d'une cale de mise à l'eau en rive droite, peu après l'île de Versailles. Nouveau parcours No Kill, entre les ponts Morand et Motte Rouge.



J'y vais!

La Sèvre nantaise

La Sèvre nantaise est l'un des principaux cours d'eau, affluent de la Loire. Son débit est soutenu et son cours est large. Domaine public jusqu'à Monnières, la Sèvre offre de profondes lames d'eau et des berges abruptes. Jalonnée de nombreux parcours carpe de nuit... Les spécialistes y prendront du plaisir !

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

MULET

TANCHE

BLACK-BASS

ANGUILLE

ASPE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE



J'y vais !

À ROUSSELIN - AAPPMA LE GARDON BOUSSIRON

La Sèvre nantaise à Boussay est bordée de prés et de bois, et jalonnée de petits sentiers et de nombreuses curiosités (moulins, viaducs, blocs de granite épars, anciennes usines désaffectées,...). Les accès principaux se situent aux lieux-dits «Chevalier» et «Rousselin». La pêche itinérante à une seule canne est à privilégier. Pensez float-tube et kayak !



AU MOULIN GERVAUX - AAPPMA LA BRÈME CLISSONNAISE

Encore un joli secteur où la pêche peut s'exprimer de bien des manières : lancer, coup, mouche, stalking... Les chaussées de Sèvre peuvent se traverser aisément pour passer d'une rive à l'autre et prospector roches, arbres immergés, remous à l'aval des chutes...Pensez float-tube et kayak !



À GORGES - AAPPMA LE GARDON GORGELOIS

Les carnassiers sont bien représentés ici, alors que l'on constate la présence de nombreux silures. Les poissons blancs sont bien au rendez-vous et les bourriches se rempliront assez vite de brèmes, gardons et rotengles. A noter la présence de gros chevesnes à capturer à la mouche ou au poisson-nageur ! Du bord ou en embarcation légère...



À LA HAIE FOUASSIÈRE - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Le petit port de la Haie-Fouassière est l'endroit parfait pour une partie de pêche en bateau : cale de mise à l'eau opérationnelle et parking accueillant. Les défilés boisés de la Sèvre s'ouvrent à vous...Pensez float-tube et kayak ! Parcours carpe de nuit en amont du pont.



À VERTOU - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

À l'aval du parc du Loiry et de son étang, la chaussée des moines à Vertou est un endroit particulier pour qui ne connaît pas la Sèvre... Lieu animé et port agréable, on pourra y pêcher en toute quiétude. Les gastronomes se réjouiront car les restaurants de la chaussée sont réputés !



À LA CALE DE BEAUTOUR - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Dernier spot de pêche incontournable de la Sèvre nantaise avant sa confluence à la Loire à Pont Rousseauet non des moindres... La cale de Beautour est un bon secteur pour le sandre et l'anguille, à l'aval de Vertou. Accès aisé et jeux pour les enfants vous feront fréquenter le site en famille.



Le canal de Nantes à Brest

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

MULET

TANCHE

BLACK-BASS

ANGUILLE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

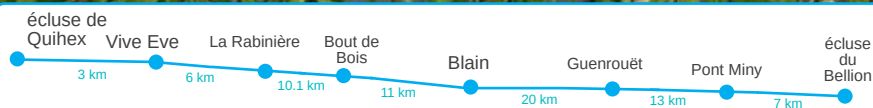
ROTENGLE

ABLETTE



AUTOUR DE BLAIN - AAPPMA LA GAULE BLINOISE

Entre les écluses de la Prée et de la Paudais, le canal offre des spots de pêche assez différents à commencer par le port (face au château de la Groulais). La Paudais cache un parcours carpe de nuit, mais les spots à carnassiers (notamment le black-bass) sont bien répartis. Pensez float-tube et kayak !



LE LAC DE VIOREAU - AAPPMA L'AMICALE DES PÊCHEURS DE VIOREAU

C'est la raison d'être du canal, son soutien d'étiage ! Le lac de Vioreau est la plus vaste retenue du 44 avec 180 Ha, et abrite 3 parcours carpe de nuit. Belles populations de carnassiers à dominante de sandre et perche. La navigation à moteur thermique est autorisée (timbre-bateau obligatoire auprès de l'AAPPMA).



À BOUT DE BOIS - AAPPMA L'ABLETTE NORTAISE AAPPMA LA GAULE BLINOISE (PLAN D'EAU)

Le canal de Nantes à Brest réserve parfois des surprises de taille ! Le canal est bordé par le plan d'eau de Bout de Bois (17 Ha)... Imaginez le terrain de jeu comprenant carnassiers et blancs à profusion, le tout avec un parcours carpe de nuit en cadeau (plan d'eau uniquement) ! Ponton PMR.



À BAREL - AAPPMA LE GARDON SAVENAISIEN

C'est à l'écluse de Barel que se trouvent parmi les meilleurs spots de black-bass du canal de Nantes à Brest. Les hauts fonds bien fournis en végétation (nénuphars et autres plantes en mélange) forment avec les arbres immergés de formidables habitats. Pour éviter d'accrocher dans les herbiers, pensez «leurre souple» avec montage texan !



À GUENROUËT - AAPPMA LA BRÈME DE L'ISAC

Guenrouët est un agréable petit port de plaisance sur le canal de Nantes à Brest. Situé au nord-ouest du département, c'est un secteur très touristique où la pêche est un sacerdoce, tant au niveau carnassiers que pêche au coup (siège de nombreux concours de pêche sportive au coup). Les bourriches se rempliront vite dans un cadre bucolique... le pré de la Kermesse. Ponton PMR en RD.



À L'ÉCLUSE DES BELLIONS - AAPPMA LA GAULE NAZAIRIENNE

L'écluse des Bellions marque la fin du territoire de la Loire-Atlantique et s'ouvre sur le fleuve Vilaine. L'endroit y est aménagé avec tables de pique-nique et aire de stationnement (camping car). C'est aussi une halte pour les marinières. Le canal continue néanmoins son cheminement vers St Nicolas-de-Redon par le nord et contourne l'écluse... Jolies pêches de carnassiers sur ce secteur...Camping municipal sur place !



Le Don

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

TANCHE

BLACK-BASS

ANGUILLE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

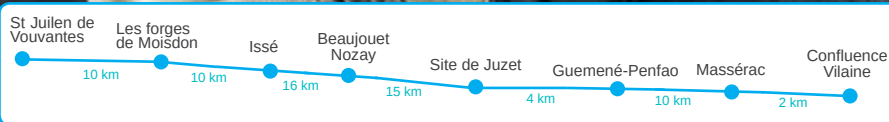
GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

Le Don est un cours d'eau situé au nord du département, et qui traverse ce dernier d'est en ouest. Il prend sa source dans la forêt de Chanveaux en Maine-et-Loire, et se jette dans la Vilaine peu après Massérac. Il offre de belles diversités d'écoulements à mesure que l'on descend son cours, tantôt vif, tantôt calme, pour rejoindre la Vilaine dans une zone de marais.

En Pleine
Nature



À MOISDON-LA-RIVIÈRE -LA FORGE NEUVE AAPPMA LA BRÈME DU DON

Ce plan d'eau de 18 Ha est un haut-lieu de la pêche du sandre. Depuis les berges ou en bateau (timbre-bateau obligatoire). Le plan d'eau est navigable sur environ 2km. Les accès depuis les berges pour la pêche au coup, bien que peu nombreux, sont de qualité, et les populations de cyprinidés sont soutenues. A noter, le sentier de la Lande du Don à l'amont, offre une magnifique rando-pêche !



ENTRE MOISDON ET ISSÉ - AAPPMA LA BRÈME DU DON

Voici un large tronçon où la pêche peut s'exprimer de multiples manières : brochets, perches, sandres et black-bass jalonneront vos randos-pêche tout au long de ce long parcours. Les accès sont réguliers et faciles mais les berges sont boisées...Le Don est assez profond par endroits et il peut rendre le wading délicat...



AU LIEU-DIT BEAUJOUET (NORD DE NOZAY) AAPPMA LE PÊCHEUR DU DON

À cet endroit, le Don présente deux particularités :

1. une frayère à brochet y a été annexée.
2. Il offre un parcours carpe de nuit aux habitants de Nozay et sa région proche. Deux raisons pour aller y jeter une bouillette ou un poisson-nageur !



ENTRE JUZET ET GUÉMENÉ PENFAO - AAPPMA LA GAULE DU DON

Belle rando-pêche entre Guéméné-Penfao et le site de Juzet. Départ depuis l'hippodrome (route de Guénouvry). La vallée du Don y est encaissée et la pêche y est presque une chasse. La pêche à la mouche s'envisage avec les nombreux et gros chevesnes qui peuplent le cours d'eau. Dès le printemps, c'est une jolie crêperie qui vous accueille à l'arrivée au moulin de Juzet, au pied du château !



À MASSÉRAC - AAPPMA LA GAULE DU DON

À l'aval de Guéméné-Penfao, le Don gagne en largeur et perd en profondeur... Tout ce qu'il faut pour fabriquer des poissons ! Le brochet est à son aise pour se reproduire sur les prés inondés l'hiver et l'anguille remonte de la Vilaine (toute proche). La pêche depuis le bord est agréable, mais le bateau, le kayak ou le float-tube seront des alliés dans ce vaste espace ! Présence du silure.



La Chère

La Chère est un petit cours d'eau calme qui serpente au nord du département, et suit en parallèle le bassin versant du Don. La rivière aux mille moulins regorge de petits coins et de grands secteurs de pêche... Focus sur les plus sympathiques d'entre eux !



SILURE



BROCHET



SANDRE



PERCHE



TANCHE



BLACK-BASS



ANGUILLE



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



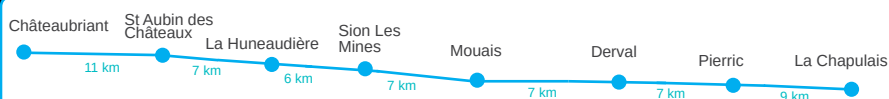
GARDON



ROTENGLE



ABLETTE



À ST AUBIN DES CHÂTEAUX - AAPPMA LE GARDON D'HERBE CASTELBRIANTAIS

Partant pour une rando-pêche ? C'est ici qu'il faut venir : le plan d'eau disparaît progressivement au profit de la continuité écologique des cours d'eau et laisse la rivière reprendre sa place au gré des crues. La balade commence au plan d'eau et remonte le fil de l'eau dans une coulée forestière intime... Soyez discrets, le poisson n'a pas l'habitude de voir du monde.



À L'ÉTANG DE LA HUNAUDIÈRE - AAPPMA LE SCION DE SION

Vaste étang que celui des forges de la Hunaudière (15 Ha)...Traversé par la Chère il est le fleuron de son AAPPMA. La gestion de l'eau hivernale le contraint à abaisser son niveau, mais la carpe s'y plaît et s'y tient malgré des appels d'eau...Quelques rares spécimens-trophées hantent ses eaux.



AU MOULIN DE MOUAIS - AAPPMA LE SCION DE SION

Lieu charmant et patrimonial que ce joli moulin. Là, les berges offrent quelques places pour la pêche au coup, face au moulin. Une chambre d'hôtes, située «les pieds dans l'eau» vous offrira le gîte et le couvert dans ce petit havre de paix et de verdure. Ambiance bucolique assurée, face au plan d'eau et à la rivière.



À Derval - AAPPMA LA GAULE DERVALAISE

Tantôt courante, tantôt calme, la rivière aux mille moulins offre de nombreuses possibilités halieutiques. Les carnassiers sont bien présents et prêts à fondre sur un vif brillant ou un leurre bien manié. La perche est omniprésente sur ce cours d'eau et sa pêche au lancer et micro-leurres souples peut très vite devenir addictive. À noter la présence de gros chevesnes et un lâcher de truites à l'ouverture de mars par l'AAPPMA.



À LA CHAPULAIS - AAPPMA LA GAULE DERVALAISE

Notre Chère termine ici son cours pour mêler ses eaux à celles de la Vilaine. La confluence est propice à toutes les techniques de pêche au coup (mais préférences pour celles AVEC moulinet (bolognaise ou feeder). Les carnassiers sont évidemment présents et le silure a déjà fait son apparition (sur la Vilaine).



La Brutz



TRUITE



PERCHE



ANGUILLE



CHEVESNE



GARDON



ROTENGLE



GOUJON



ABLETTE



VAIRON

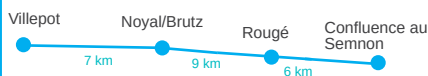
En Pleine
Nature

AAPPMA LE GARDON D'HERBE CASTELBRIANTAIS



J'y vais !

La Brutz est un petit cours d'eau du nord du département, affluent du Semnon. Son cours est vif et soutenu et les espèces piscicoles rencontrées sont plutôt de type «eau vive». Depuis Villepôt où elle naît, jusqu'à la confluence avec le Semnon 25 kilomètres plus bas, la petite rivière présente un caractère intéressant pour la pêche itinérante. L'arasement du barrage des vallées à Rougé et des travaux hydrauliques ont permis au cours d'eau de s'affirmer, et ouvrent des perspectives d'introduction de la truite fario pour le plus grand plaisir des pêcheurs des environs de Châteaubriant. Ce parcours «Loisir truite» offre la possibilité de taquiner la truite (de mars à juin).



Le Hâvre

En Pleine
Nature

AAPPMA L'ABLETTE OUDONNAISE



J'y vais!

Le Hâvre est un petit cours d'eau encaissé dans un vallon et parcouru par un sentier sur toute sa longueur. La pêche au coup y est possible dès l'arrivée à Oudon au pied de la tour, sur de larges postes très accueillants. Mais c'est la rando-pêche qui y sera vraiment agréable et les postes à carnassiers nombreux. En embarcation, l'approche sera encore meilleure (cale de mise à l'eau au pied de la tour) l'idéal se révélant être le float-tube. Présence d'un parcours carpe de nuit en amont d'Oudon, depuis le lieu-dit «Vieille cour» en rive gauche jusqu'au pont de la D723 (1.3 km) sur les 2 rives. (ici sur la photo).



BROCHET

SANDRE

PERCHE

TANCHE

BLACK-BASS

ANGUILLE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

Le Brivet

Le Brivet est un cours d'eau dont les eaux sont collectées autour de Saint Gildas des Bois, Guenrouët, Quilly et Campbon par plusieurs ruisseaux et canaux sur la zone du marais de Brivé en amont de St Anne/Brivet. Son cours est calme et ses paysages sont doux, faits d'une alternance de pâturages et de petits bois pour finir sur une large zone de marais doux. Les accès à la rivière sont nombreux et aisés. Le brochet et l'anguille y prospèrent !

BROCHET

SANDRE

BLACK-BASS

PERCHE

TANCHE

ANGUILLE

CARASSIN

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

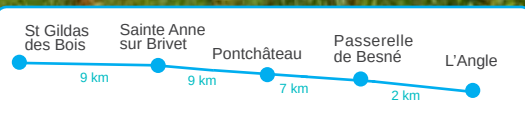
ABLETTE



J'y vais !

À MY - AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

My est un secteur bucolique où vous pourrez accéder au cours d'eau (une quinzaine de mètres de large) avec votre véhicule et tendrez vos cannes à l'ombre des frondaisons. Les poissons ont de nombreux habitats à leur disposition, entre roselière et arbres tombés à l'eau, herbiers aquatiques et petits nénuphars...Tous les carnassiers y sont présents et l'anguille y prospère. Pensez kayak et float-tube.



AU LIEU-DIT BRANDUCAS (PONT DE LA CRÔLE) - AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

Ici l'on peut franchir le brivet d'une rive à l'autre : Le pont de la crôle est là pour ça ! Le secteur ressemble beaucoup à My. L'accès est aisé et se fait plutôt par la rive droite (Nord).

Un bras de contournement se trouve à une centaine de mètres à l'aval du pont et mérite d'être prospecté.



EN AMONT DE PONTCHÂTEAU - AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

Depuis le pont de la N 165, le cheminement en bord de rivière vers l'aval est facile bien que sauvage (photo ci-contre) ! Les rives sont boisées et les accès sont peu nombreux. Un joli parcours itinérant d'environ 600 mètres en rive gauche ! Pensez float-tube et kayak (location estivale de canoës à Pontchâteau et renseignements auprès de l'office de tourisme).



À LA PASSERELLE DE BESNÉ - AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

Ce secteur est facile d'accès et offre des postes de pêche au coup intéressants.

Vous pouvez y accéder soit par la rive droite (en venant de Pimpenelle), soit par la rive gauche (côté Besné). Parfait pour la pêche de l'anguille !



DU CANAL DE BESNÉ À L'ANGLE - AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

Ici vous pêcherez en alternance entre rives boisées et roselières de bordures. Tout embâcle devient intéressant à prospecter car il est un habitat potentiel pour un gros brochet... Car c'est bien lui le roi du Brivet aval : l'AAPPMA la Carpe pontchâtélaine fait de nombreux efforts pour restaurer les frayères (celle de Pimpenelle n'est pas très loin de là).



LE CANAL DE LA BOULAIE - AAPPMA LA BRÈME TRIGNACAISE AAPPMA LA CARPE PONTCHÂTELAINE

Paysages typiques de marais et long canal bordé de roselières, la pêche de l'anguille et des poissons blancs y est très productive. Le brochet et la perche sont également très bien représentés. Le site est idéal pour la pêche à la vermée (les autochtones disent «Biguenée»). N'oubliez pas votre parapluie !



Le Cens



TRUITE FARIO



ANGUILLE



CHEVESNE



PERCHE



VAIRON



CHABOT



GOUJON



ROTENGLE



GARDON



ABLETTE

Le Cens est un cours d'eau classé en 1^{ère} catégorie piscicole en Loire-Atlantique (salmonidés dominants). Les cours d'eau où la truite se reproduit de manière naturelle sont rares dans le 44 et c'est la raison pour laquelle la majeure partie du cours du Cens est classée en No-Kill. Le Cens est vif, ses berges et son lit sont généreux en habitats diversifiés. Un joli cours d'eau à arpenter tout près de l'agglomération nantaise !



J'y vais !



À ORVAULT - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Le Cens à Orvault ne comporte que peu d'accès routiers, ce qui fait de ce parcours un endroit relativement sauvage malgré sa situation périurbaine. La diversité d'écoulements est intéressante : berges boisées, radiers caillouteux et blocs de pierre forment les obstacles fréquentés par la truite fario et quelques fosses réservent de belles surprises. Le Cens est entretenu juste comme il faut : ni trop...ni trop peu... et le cours est accessible en wading (après le 10 avril pour ne pas piétiner les pontes).



À SAUTRON - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Dans une jolie coulée verte, encore préservée, les eaux du Cens coulent librement et sont peuplées d'espèces piscicoles d'eau vive comme le chevesne, le goujon, le vairon, le chabot, et surtout la truite ! Ici à Sautron, le parcours est sauvage et technique (branches basses et accès délicats) et les truites méfiantes... Le pêcheur devra ruser pour ne pas emmêler et leurrer dame mouchetée...



J'y vais !



EN AVAL DU PONT DE L'AUTOROUTE - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Dans la partie la plus à l'aval, le prélèvement des poissons est autorisé (depuis le pont du Cens jusqu'à l'autoroute). Le départ du parcours est plus urbain mais reprend vite un aspect isolé malgré la proximité du périphérique...3 truites/ Pêcheur/Jour maxi.



J'y vais !



PASSEZ EN MODE TACTIQUE

Ouverture
Truite
Samedi 13 Mars

*Sortir des sentiers battus,
aller plus loin...
Se fondre dans le décor...
Ne pas s'attarder...*

Plus d'infos sur

www.federationpeche44.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

Le Gesvres



TRUITE FARIO



BROCHET



ANGUILLE



BLACK-BASS



CHEVESNE



PERCHE



VAIRON



CHABOT



GOUJON



ROTENGLE



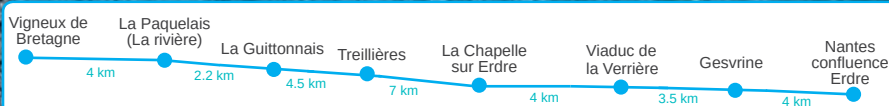
GARDON



ABLETTE



Petit cours d'eau sauvage, le Gesvres présente un bon potentiel pour la rando-pêche à une seule ligne. Dans son cours supérieur, il serpente à travers de belles zones humides et offre des perspectives de pêche en eaux rapides... Autour de Treillières, la rivière s'élargit quelques peu et coule sur un lit hétérogène composé de sables, graviers, blocs, débris végétaux et vases. Enfin, il rejoindra la Chapelle/Erdre et le viaduc de la Verrière, puis cheminera à travers l'agglomération nantaise pour rejoindre l'Erdre à la Jonelière.



AUTOUR DE TREILLIÈRES - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

C'est ici la partie la plus à l'amont du cours d'eau. La pêche itinérante s'y pratiquera en privilégiant les appâts naturels pour pêcher truites, perches et chevesnes. La pêche à la volante à l'aide d'un hameçon esché d'une sauterelle encore vivante «fera un malheur» dans ce type de ruisseau. Tomber sur une belle fario au détour d'une souche ou à la sortie d'un radier n'est pas rare...



J'y vais !



DE LA VERRIÈRE AU PONT DES FORGES - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Le Gesvres présente un parcours assez diversifié et très sportif sur ce tronçon situé à la Chapelle/Erdre. Le départ depuis le viaduc de la Verrière en longeant le cours d'eau (assez large à cet endroit) vous mènera 2 kilomètres plus haut au pont des forges. L'idéal étant d'y laisser un autre véhicule pour assurer la liaison. Ce parcours est classé «Passion» et réglementé No-Kill/ pêche à une seule ligne. Les carnassiers sont là !



J'y vais !



**Erdre
Canal Forêt**

*petits bonheurs
grande nature*

**Loisirs
Pêche**

**Le Canal de Nantes à Brest,
l'Erdre, Le Gesvres, nos étangs**

Blain Nort-sur-Erdre Nozay Sucé-sur-Erdre

www.erdrecanalforet.fr

Gamm vert

**Pêche
Motoculture
Matériaux
Aménagement extérieur
Alimentation Animale
Produits du Terroir
Vêtement - Chaussant**

www.gammvert.fr

BLAIN - 2, rue Cugnot - B.P. 43 - Tél : 02 40 79 09 81
CLISSON - ZI Tabari, rue des Rosiers - Tél : 02 40 54 06 31
HERBIGNAC - ZI, avenue des Sports - Tél : 02 40 88 90 02
PONTCHATEAU - Le Point du Jour - Tél : 02 40 01 61 62

Le ruisseau du Pont Serin



TRUITE FARIO



ANGUILLE



CHEVESNE



PERCHE



VAIRON



CHABOT



GOUJON



ROTENGLE



GARDON

Le ruisseau du Pont Serin prend sa source sur les hauteurs de Malville (86 mètres d'altitude) et dévale jusqu'au canal de Nantes à Brest dans lequel il se jette à Bougarre (Commune de Blain). En 2015, ce petit cours d'eau vive a été restauré par la Fédération de pêche et l'AAPPMA La Gaule blinoise et, après les travaux de renaturation et d'accessibilité, la truite fario y a été (ré)introduite pour le plus grand bonheur des pêcheurs sportifs !

Attention, il demeure en 2^{ème} catégorie piscicole (leures interdits jusqu'à l'ouverture du brochet).



À FAY DE BRETAGNE (PONT ROMAIN)- AAPPMA LA GAULE BLINOISE

Situé juste sous la départementale 16 qui relie Bouvron à Fay de Bretagne, ce secteur mérite le détour pour plusieurs raisons : un pont romain récemment restauré enjambe de ses deux arches le ruisseau qui dévale de l'étang de Vilhouin. Le site présente des méandres très prononcés qui se prêtent assurément à la pêche au toc ! Secteur à ne pas manquer à l'ouverture de la truite !



AU CHÂTEAU NOIR (LA BASSE NOË) - AAPPMA LA GAULE BLINOISE

Cette zone a fait l'objet de toutes les attentions lors d'un aménagement du cours d'eau : des travaux de reminéralisation ont été exécutés pour «resserrer» le lit du Pont Serin en période d'étiage et des blocs de pierre y ont été déposés. Le lit est 100% opérationnel pour y accueillir la fario !



À LA DÉSERTAIS - AAPPMA LA GAULE BLINOISE

C'est ici la partie la plus à l'aval, et le parcours y méandre à souhaits ! Les banquettes minérales y ont été également réalisées et les habitats sont nombreux pour les poissons. La pêche au toc en début de saison (mars-avril) y donnera d'excellents résultats. Accessibilité facile.



**Jeunes scolarisés... Votre carte de pêche est à 4 €
avec le e.pass culture sport**

EPASS CULTURE SPORT

130 € D'AVANTAGES POUR 80€

Inviter d'aller à un festival ? au cinéma ? voir un
match ? pratiquer une activité artistique ?

EN SAVOIR PLUS

www.epassjeunes-paysdelaloire.fr



partenaire de la  Région
PAYS DE LA LOIRE



La Maine



BROCHET



SANDRE



PERCHE



TANCHE



BLACK-BASS



ANGUILLE



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



GOUJON



GARDON



ROTENGLE



ABLETTE

La Maine est un affluent de la Sèvre nantaise et prend sa source en Vendée. Elle coule dans notre département dans sa grande moitié de son linéaire. Rivière jalonnée de chaussées, de retenues et d'anciens moulins, c'est une alternance de biefs successifs qui modèlent son cours. Par endroits, l'espacement des chaussées lui laisse reprendre un caractère sauvageon, entre un chaos de blocs de granite polis, plages de sable et berges boisées. Belle et poissonneuse, la rivière peut être parcourue en float-tube ou en kayak pour accéder aux coins de pêche les plus reculés...



EN AMONT DE REMOUILLE - AAPPMA LA BRÈME CLISSONNAISE

Le coin est agréable au lieu-dit «Écomard» en RG de la Maine. Elle vient tout juste d'apparaître dans notre département et la voilà déjà qui cascade et qui dévale sa chaussée... Un joli chemin (GR) vous permet de la longer, de la pratiquer et de rallier Remouillé. à l'aval de la chaussée d'Écomard, les berges sont hautes et la pente est raide...

Pour les «casse-coups» en priorité !



EN AVAL D'AIGREFEUILLE - AAPPMA LA BRÈME CLISSONNAISE

Au lieu-dit «La Trélitère», les gros rochers de granite patinés par l'eau sont à eux-seuls une attraction et le caractère encaissé de la vallée attise le feu du pêcheur sportif. La pêche à la mouche y est parfaite pour leurrer les chevesnes, ablettes et rotengles. Pour les carnassiers, préférez l'amont de la chaussée : la rivière y est calme, profonde et jalonnée de blocs rocheux. les gros dentés sont à l'affût...



À PONT CAFFINO - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Sur la commune de Château-Thébaud, ce secteur offre une promenade agréable au bord de la Maine en rive droite. La base de loisirs se tient à même l'endroit et la chaussée sert aux kayakistes sportifs en herbe... Secteur à prospecter en balade, ou poste à réserver pour pêcher à plusieurs cannes... À vous de voir ! C'est peut-être l'occasion de taquiner les gros chevesnes à la mouche...et les carpes !



ATLANTIC KAYAK.fr
Canoe kayak / Paddle / Accessoires

Tél : 06 30 15 84 40

contact@atlantickayak.fr

44 190 Gétigné

Old Town SPORTSMAN

AUTO PILOT système
BY
MINN KOTA

An advertisement for Atlantic Kayak. It features a large image of a kayak on the water with a person inside. To the right are two smaller images of kayakers. At the bottom is a large image of a fish. The text 'ATLANTIC KAYAK.fr' and 'Canoe kayak / Paddle / Accessoires' is repeated at the bottom.

ATLANTIC KAYAK.fr
Canoe kayak / Paddle / Accessoires

Le Tenu



BROCHET



SANDRE



PERCHE



TANCHE



ANGUILLE



CARASSIN



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



GARDON



ROTENGLE



ABLETTE

Le Tenu est un cours d'eau intéressant à bien des égards : il est peu large dans sa partie amont (entre port Faissant et St-Même-Le-Tenu) mais il est très poissonneux ! Les habitats sont assez diversifiés et quelques secteurs sont atypiques (barres rocheuses plongeantes). Plus en aval, vers St Mars-de-Coutais, il prendra un caractère plus large pour venir mêler ses eaux à celles de l'Acheneau...

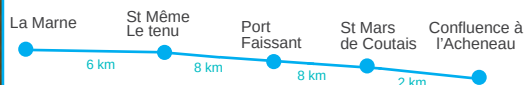


J'y vais !



ENTRE SAINT-MÊME ET PORT FAISSANT - AAPPMA L'ANGUILLE MACHECOULAISE

Ce secteur est à prospecter prioritairement en bateau (mais kayak et float-tube sont bien adaptés également). La rivière fait une vingtaine de mètres de largeur et offre une diversité d'habitats tels que souches, frondaisons basses et défilés rocheux. La pêche aux leurres à l'aide d'une seule canne est préférable si l'on veut être efficace ! Cale de mise à l'eau à St-Même (café du port en RG).



À SAINT MARS DE COUTAIS - AAPPMA LE MARTIN-PÊCHEUR PHILIBERTIN

Sur ce spot, quelques beaux postes de pêche au coup en aval et en amont du pont vous garantiront de belles bourriches de blancs à dominante de brèmes et gardons. Pour ce qui est du carnassier, les accès itinérants, bien que faciles, vous obligeront très vite à évoluer dans une roselière dense... Mais les brochets et les sandres se partagent les habitats...



J'y vais !



À LA CONFLUENCE AVEC L'ACHENEAU - AAPPMA L'ANGUILLE MACHECOULAISE

Le Tenu prend fin là où l'Acheneau commence... C'est peu après sa sortie du lac de Grand Lieu que l'Acheneau mêle ses eaux à celles du Tenu. À cet endroit, un petit îlot matérialise la fusion des deux cours d'eau. Le cours d'eau s'appellera désormais l'Acheneau...



J'y vais !



L'Acheneau



J'y vais !

L'Acheneau se mêle aux eaux du Tenu à la sortie du lac de Grand Lieu, pour couler sur de vastes étendues de marais doux dès la sortie de Port-Saint-Père. C'est certainement l'une des bonnes raisons pour laquelle le brochet s'y reproduit et y prospère sur l'ensemble de son cours. La pêche de la carpe passera au deuxième plan puisque pas moins de 3 parcours nuit jalonnent la grande rivière : un à Port-St-Père et trois autres autour de Cheix-en-Retz !

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

MULET

TANCHE

ANGUILLE

CARASSIN

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

En Pleine
Nature



AU PORT HAMONEAU - AAPPMA L'ANGUILLE MACHECOULAISE

Le port Hamoneau est un secteur très accessible d'où l'on peut mettre une embarcation à l'eau très aisément (cale existante). La rivière y est assez large et les postes de pêche sont nombreux et bien répartis.



À CHEIX-EN-RETZ - AAPPMA L'ANGUILLE MACHECOULAISE

Sur l'Acheneau, dans un cadre calme et verdoyant, ce parcours dit « la pierre tremblante » est accessible directement aux véhicules. À quelques centaines de mètres en amont, la Blanche rejoint l'Acheneau et leur confluence réserve souvent de belles et grosses surprises. Présence d'un parcours carpe de nuit.



Aux *pêcheurs*
de La *Robinière*

L'espace *pêche*
de votre jardinerie

**Retrouvez toutes vos marques préférées,
dans un univers 100 % dédié
aux articles de pêche !**

sur plus
de **200 m²**



Magasin affilié au réseau **TERRITOIRES** nature



Jardinerie
de La **Robinière**

45, route du Fleuve - La Robinière - 44450 Saint-Julien-de-Concelles

Tél. 02 40 36 53 67 - Fax 02 40 36 81 25

Du mardi au samedi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00 - Fermé le dimanche et le lundi



Le canal de la Martinière

Creusé au XIX^{ème} siècle pour faciliter la navigation entre la basse Loire et Nantes, ce canal de plus de 15 kilomètres, et désormais dépourvu de bateau de commerce, représente un superbe espace de pêche emprunt d'histoire et de technologie hydraulique... Jaloné d'écluses et de vannages, le canal de la basse Loire comme on le nomme offre des berges largement accessibles tout en longeant les grands espaces de bords de Loire... Deux longs parcours carpe de nuit et un parcours float-tube s'offrent à vous ...

SILURE

BROCHET

SANDRE

PERCHE

MULET

TANCHE

ANGUILLE

CARASSIN

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

En Pleine
Nature

AU PELLERIN - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

C'est un secteur qu'affectionnent les compétiteurs de pêche sportive au coup. Les populations de blancs sont soutenues et les berges sont accessibles très facilement. Ce haut lieu de la pêche à la grande canne offre également des perspectives de pêche des carnassiers et de la carpe (de jour seulement) tout aussi intéressantes.



J'y vais !





À L'ÉCLUSE DES CHAMPS NEUFS - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

J'y vais !

AAPPMA L'UNION DES PÊCHEURS DU PAYS DE RETZ

Ligne de partage du canal, l'écluse des champs neufs marque une césure entre deux biefs. En amont, la pêche au coup demeure reine, et un parcours carpe de nuit est praticable depuis l'écluse des champs neufs jusqu'au pont-barrage de Buzet sur une distance de 4,35 km !

À l'aval, l'utilisation d'embarcations légères comme le kayak et le float-tube est autorisée. L'espace peut être utilisé à sa juste valeur et les grandes bordures de roselières seront autant de secteur à prospecter...pour ferrer un beau brochet ou un sandre...et peut-être un silure de Loire..!



AU MIGRON À FROSSAY - AAPPMA L'UNION DES PÊCHEURS DU PAYS DE RETZ

Partie la plus aval du canal, la particularité de ce secteur est qu'il propose un parcours Carpe de nuit sur plus d'un kilomètre ! Tables de pique-nique et berges dégagées permettent de s'assurer d'un certain confort pour passer une bonne soirée entre copains. La pêche des carnassiers reste omniprésente, tout comme le silure !



J'y vais !



L'Ognon

BROCHET

SANDRE

PERCHE

BLACK-BASS

TANCHE

ANGUILLE

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

VAIRON

GOUJON

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

L'Ognon est un petit cours d'eau tantôt vif tantôt calme qui prend sa source en Vendée et se jette (comme la Boulogne) dans le lac de Grand Lieu. Son cours amont permet une pêche itinérante où les espèces d'eau vive seront recherchées. Dans sa partie aval, l'ognon s'élargit à Pont-Saint-Martin et les carnassiers remplacent les goujons...

En Pleine
Nature

DU BIGNON AU PARC DE LA FILÉE - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

C'est un secteur courant que l'Ognon au Bignon ! Les perches s'activent et les goujons sont nombreux. La présence du brochet reste ponctuelle mais quelques gros sujets peuvent fondre sur un leurre. La pêche du chevesne à la mouche ou à la sauterelle se prêtera parfaitement au site. Sur la commune des Sorinières, le parc de La Filée est un étang d'1,5 Ha bordé par la rivière. Faites d'une pierre deux coups !



J'y vais !



À L'AVAL DE PONT SAINT MARTIN AAPPMA LA GAULE NANTAISE

C'est un secteur où la pêche en embarcation devient vite indispensable car les accès aux berges sont restreints. Le float-tube et le kayak vous ouvriront des horizons nouveaux, au départ des différents accès. Présence d'une frayère à brochets contrôlée.



J'y vais !



Le canal de Haute perche



J'y vais !

AU PONT DU CLION - AAPPMA UPPR

Secteur calme mais très végétalisé (roselière, saules et arbustes) cet étier se jette dans la ria de Pornic. Au Pont du Clion, il est praticable du bord (aval du pont, RG) et en embarcations légères et deux parkings généreux vous ouvrent l'accès à cet environnement particulier.



En Pleine
Nature

Le Boivre



J'y vais !

À LA RIVELAIS - AAPPMA L'UPPR

Le Boivre est un étier qui se jette à St Brévin-Les-Pins. Constitué de nombreuses douves connexes, il est le royaume de l'anguille. On s'amusera à capturer les belles carpes fuselées qui maraudent autour des rares saules. Les carassins sont à profusion pour qui cherche du vif à silure !



BROCHET

SANDRE

PERCHE

TANCHE

ANGUILLE

CARASSIN

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

CARTE INTERFÉDÉRALE

Pêchez partout !

D7

Vivre ici...

Pêcher là...



EHGO, CHI, URNE TROIS ENTENTES

Une offre-pêche quasi Nationale !

La carte Interfédérale à 100 euros permet de pêcher dans 91 départements en France : l'EHGO, le CHI (Club Halieutique Interdépartemental) et l'URNE (Union Réciprocaire du Nord-Est) vous permettent de profiter au mieux du potentiel halieutique français. Cette entente a pour but de favoriser le tourisme-pêche. Elle vous autorise à exercer votre loisir là où les AAPPMA affiliées à l'entente sont détentrices des droits de pêche.

ENTENTE HALIEUTIQUE
DU GRAND OUEST

URNE

Union Réciprocaire
du Nord-Est
03 69 15 29 61 62
03 69 67 09 67
03 67 69 19 69 66

Club
Halieutique

Petit Atlas des poissons de nos rivières, fleuves et étangs

LES POISSONS DES EAUX VIVES



La truite fario (*Salmo trutta fario*).
Taille mini 0.23m.

C'est la reine des cours d'eau vifs et oxygénés classés en 1ère catégorie piscicole. Carnassière, elle se nourrit de poissonnets, de larves et de mouches.

Le Vairon (*Foxinus foxinus*)

Petit poisson max 14 cm grégaire (vit en bancs) et poisson fourrage de la truite. S'utilise comme esche maniée ou dandinée.



Le Goujon (*Gobio gobio*)

Petit poisson max 20 cm qui vit en bancs et sur fonds de graviers. Bouche pourvue de barbillons.



Le Chabot (*Cottus perifretum*)

Petit poisson au corps trapu à tête large. Ses nageoires pectorales sont disposées en éventail. Couleur sombre. Se pêche rarement.



LES POISSONS DES EAUX CALMES

Les Prédateurs

Appelés également les carnassiers

Ce sont les espèces prédatrices, les dominants, les chasseurs... Ils se pêchent à l'aide de poissons morts ou vifs, de leurres ou d'autres esches animales.



Le Brochet (*Esox lucius*)

Espèce vulnérable

Taille mini de prélèvement 0.60 m

Le super-prédateur des eaux calmes, sa gueule est armée de 700 dents acérées pour capturer ses proies. Habitats : branchages, herbiers rivulaires et strates supérieures des cours d'eau calmes et étangs.

Le Black-Bass (*Micropterus salmoides*)

Taille minimale de prélèvement 0.40 m

dit «la perche noire américaine» est une espèce très combative. Sa grande gueule lui permet de capturer poissons, amphibiens et écrevisses. Habitats : herbiers et fonds caillouteux, strates supérieures des cours d'eau calmes et des étangs.



La Perche commune (*Perca fluviatilis*) Pas de taille mini.

Reconnaissable à sa double nageoire dorsale et ses nageoires inférieures + caudale rouge-orangées, ses bandes noires latérales, elle fréquente l'entre-deux eaux mais chasse volontiers vers la surface. Régime : petits poissons, vers et crustacés.

Le Sandre (*Sander lucioperca*)

Taille mini de prélèvement 0.50 m

Carnassier aussi vorace que le brochet, il est pourvu de canines pointues pour maintenir ses proies. On le cherchera plutôt sur fonds sablo-graveleux.



Le Silure glane (*Silurus glanis*)

Pas de taille mini.

Ce monstre d'eau douce atteint des tailles impressionnantes (souvent plus d'1.30 m). On le cherchera sur les fonds vaseux à sableux à l'aide d'énormes vifs ou leurres plutôt en fleuves.

Attention : matériel «costaud» requis !





Le Chevesne (*Leuciscus cephalus*)

Il est omnivore et se nourrit plutôt en surface : baies sauvages, petits poissons, vers et crustacés et mouches ! C'est un excellent «gobeur», avis aux pêcheurs à la mouche !

Les cyprinidés dits «poissons blancs»
Ils se pêchent le plus souvent au coup.



L'Ablette (*Alburnus alburnus*)

Petit poisson (15 à 20 cm) élané aux reflets métalliques. Régime : petits insectes en surface et crustacés planctoniques. Gobeur.

L'Aspe (*Aspius aspius*)

plus encore que le chevesne, ce cyprinidé est un carnassier vorace. Il peut mesurer jusqu'à 90 cm pour près de 5 kilos !



Le Gardon (*Rutilus rutilus*)

Poisson (6 à 40 cm) à l'iris rouge et nageoires orangées. Grégaire (se déplace en bancs). Excellent vif et poisson-phare des pêcheurs au coup !



Le Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*)

Jusqu'à 45 cm, élané aux reflets argentés. Régime : insectes, crustacés, végétaux...Gobeur, sa bouche est tournée vers le haut.

La Brème (*Abramis brama*)

Coloration brun-olive, flancs plus clairs et nageoires gris-forcé, et profil dorsal bombé, elle se nourrit de végétaux, de vers, d'insectes et de mollusques...Sa cousine, la brème bordelière est plus brillante aux nageoires rougeâtres. Se pêche au coup !



La Tanche (*Tinca tinca*)

Poisson trapu jusqu'à 4 kg pour 60 cm. flancs et dos jaunes à verdâtres. Se nourrit sur le fond de vers de vase et d'esches végétales.

Le barbeau fluviatile (*Barbus barbus*)

Corps élané, tête longue, bouche protractile à lèvres épaisses munie de 2 paires de barbillons. Coloration verdâtre sur le dos, blanc sur le ventre et orangé sur les flancs et la caudale. Vit sur fonds sablo-caillouteux des eaux vives. Régime omnivore à dominante carnée.



La Carpe commune (*Cyprinus carpio*)

Poisson à grandes écailles, trapu et massif : jusqu'à 40 kg pour 1 mètre ! Elle est omnivore et son odorat est très développé. Régime variant des végétaux aux vers en passant par les fruits...Différentes sous-espèces sont bien représentées dans nos cours d'eau comme la carpe miroir qui présente seulement quelques grosses écailles, ou la carpe «cuir» qui en est totalement dépourvue.

Carpe miroir

Carpe commune

Carassin

LA COMMUNAUTÉ DES MIGRATEURS

Les poissons migrants ont des comportements différents des espèces sédentaires. Certaines espèces se reproduisent en mer, parfois dans des fosses abyssales (l'anguille), d'autres ont besoin d'un filet d'eau pure et claire pour déposer leurs oeufs...

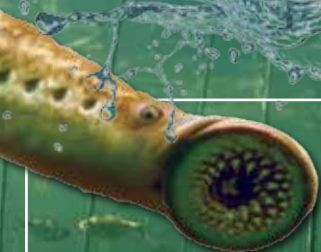
Leur «dénominateur commun» : ils parcourent des milliers de kilomètres pour assurer leurs descendance !



Le Saumon atlantique (*Salmo salar*).

Corps fusiforme et allongé, sa bouche ne dépasse pas l'arrière de l'oeil (contrairement à la truite de mer), jusqu'à 1,50 m et 35 kg. Il se reproduit à l'automne en tête de nos bassins les plus propres sur fond graveleux.

Espèce vulnérable interdite à la pêche dans le 44



La Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)

Taille mini : 0.40 m

Corps serpentiforme, elle est munie d'un disque bucal de type ventouse. Elle parasite les poissons plus gros jusqu'à sa reproduction en rivières et fleuves. Cette espèce a traversé les aires géologiques et a très peu évolué. Elle n'est pêchable qu'à l'aide d'engins spécialisés.



La Truite de mer (*Salmo trutta trutta*)

C'est la grande soeur migratrice de notre fario de rivière. Sa biologie lui permet de vivre en mer et de remonter les cours d'eau à la période de reproduction.

Espèce vulnérable interdite à la pêche dans le 44.



Les Aloses (grande Alose et Alose feinte)

Taille mini : 0.30 m.

Elles vivent en mer et migrent en eau douce pour se reproduire bruyamment en surface (juin/juillet) dans la partie intermédiaire des fleuves. La chair est goûteuse mais les arêtes sont nombreuses...



L'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)

Corps serpentiforme, elle se reproduit en mer au large de la Floride, dans la mer des Sargasses. Mets de choix à tous ses stades de développement, cela lui vaut d'être en danger.

Espèce en danger sa pêche est réglementée.



Le Mulet (*Mugil capito*). **Taille mini : 0.20 m**

Gris bleuté et lignes horizontales sur les flancs, le mulet se reproduit en mer entre octobre et décembre. Bien qu'il soit détritivore, vous pourrez le leurrer ou le capturer avec du pain.

AQUA2B



PISCICULTURE D'ÉTANGS

02 41 92 40 74 - 06 27 92 34 46 - 06 18 25 04 87

La Forge - 49 420 POUANCÉ

m@il : aqua2b49@gmail.com

N° AZS : FR 49 228 100 CE / R.C.S. Angers 508 206 570



PISCICULTURE DU BOCAGE

- Poissons de repeuplement
- Juvéniles 4/5 semaines
- Gestion de plans d'eau
- Amendements organiques
- Amendements calciques



• Récupération piscicole

• Livre des AAPPMA
dans votre département
depuis 10 ans

79150 MOUTIERS-SOUS-ARGENTON

Tél./Fax 05 49 65 39 33 - 06 82 32 20 07

aquaculture.bocage@orange.fr

La Logne



BROCHET



SANDRE



PERCHE



TANCHE



ANGUILLE



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



VAIRON



GARDON



ROTENGLE



ABLETTE

La Logne court sur 33 kilomètres entre Legé et St Philbert-de-GrandLieu. À Legé c'est un petit ruisseau qui, plus en aval, ne dépassera guère la moyenne des 6 mètres de largeur. Les carnassiers y sont pourtant bien représentés et les populations de cyprinidés très dynamiques. Dans sa partie amont, l'AAPPMA La Sirène de Logne et Boulogne y lâche des truites pour l'ouverture.



J'y vais !

ENTRE LEGÉ ET CORCOUÉ - AAPPMA LA SIRÈNE DE LOGNE & BOULOGNE

Ce petit cours d'eau se jette dans la Boulogne, peu avant St Philbert de Grand Lieu. Déroulant ses méandres en fond de vallon de Legé à Corcoué, il se pêche aux leurres (le sandre et le brochet), à rôder (notamment la carpe et le chevesne) et au coup. La pêche en wading est conseillée. Un secteur où se garer : peu après Corcoué vers Legé, après le calvaire, prendre le petit chemin à droite (tables de pique-nique et espace parking).



J'y vais !

À LA CONFLUENCE DE LA BOU- LOGNE - AAPPMA LE MARTIN-PÊCHEUR PHILIBERTIN

La Logne à la confluence avec la Boulogne est un secteur où la pêche sera forcément itinérante ! Ses méandres offrent de belles zones de fosses entrecoupées de radiers. À prospecter avec un lancer léger et à la cuiller...



La Boulogne

La Boulogne prend sa source en Vendée et coule de manière alternative entre le 44 et le 85 jusqu'à Pont James. Là, vous trouverez (non sans effort) un parcours carpe de nuit et un cours assez large. Plus bas elle serpente tranquillement jusqu'à Saint Philbert de GrandLieu pour se jeter dans le Lac.



BROCHET



SANDRE



PERCHE



TANCHE



ANGUILLE



CARPE



BRÈME



CHEVESNE



VAIRON



GARDON



ROTENGLE



ABLETTE

À PONT JAMES - AAPPMA LA SIRÈNE DE LOGNE & BOULOGNE

Ce secteur est difficile d'accès aux véhicules et c'est justement ce qui fait son intérêt. Peu prospecté, il regorge de caches, de blocs et de branches basses qui sont autant d'habitats pour les carnassiers. Le parcours carpe de nuit est compris entre la passerelle en bois de Pont James à l'amont et le barrage de la Sorinière à l'aval (accès subtils).



J'y vais !

À SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU AAPPMA LE MARTIN-PÊCHEUR PHILIBERTIN

Saint-Philbert-de-GrandLieu est une ville d'eau : la Boulogne alimente le plan d'eau de loisir avant de se jeter dans le lac de GrandLieu. À noter un parcours carpe de nuit ouvert ponctuellement sur le plan d'eau. Le camping municipal est labellisé « Hébergement pêche » et vous y trouverez un accueil spécialisé et sympathique !



J'y vais !



Le Falleron

BROCHET

SANDRE

PERCHE

TANCHE

ANGUILLE

CARASSIN

CARPE

BRÈME

CHEVESNE

GOUJON

VAIRON

GARDON

ROTENGLE

ABLETTE

Le Falleron est un petit fleuve côtier qui prend sa source en Vendée et se jette dans la baie de Bourgneuf au port du Collet. Il est considéré comme un cours d'eau vive et subit de fortes crues en hiver, et des assèchements prononcés l'été, mais les nombreuses fosses qui le jalonnent maintiennent les poissons jusqu'aux pluies d'automne.

En Pleine
Nature



À SAINT-ÉTIENNE-DE-MER-MORTE - J'y vais ! AAPPMA LE MARTIN-PÊCHEUR PHILIBERTIN

L'AAPPMA est implantée depuis quelques années sur ce parcours qui offre à la fois détente et action. Le plan d'eau du Moulin est situé en contrebas du bourg et ses berges accueillantes se partagent en famille (jeux et agrès autour du plan d'eau). Le cours d'eau est peu large à cet endroit, mais les écoulements sont soutenus et vifs d'octobre à juin.



AUTOUR DE MACHECOUL - AAPPMA LA GAULE NANTAISE

Le Falleron coule ici dans une zone transitoire : il quitte son faciès d'eau vive pour faire son entrée dans le marais Breton... La pêche au coup peut s'y pratiquer autour de Machecoul, en aval du château de Machecoul. Là, le camping municipal est labellisé «Herbergements pêche» et vous offrira un local dédié à votre matériel (vifs, frigo pour vos esches, sèche-bottes...), les conseils sont gratuits bien entendu !



EN AVAL DE MACHECOUL - AAPPMA L'ANGUILLE MACHECOULAISE

C'est la porte du marais Breton, un dédale d'étiers et de plans d'eau qui s'étend de Machecoul jusqu'à l'écluse anti-sel du port du Collet. Ici, vous êtes au royaume de l'anguille et de la pêche à la vermée, mais vous pouvez envisager de belles pêches de sandres et de brochets dans toute la zone de marais doux.




Rives de Grand Lieu

www.camping-lesrivesdegrandlieu.com

Organisation de soirées spectacles, animations variées et activités sportives sur mesure

Les hébergements 02 40 78 88 79

					
LODGE	TIPIS	TOURTE	COCO SWEET	CAMPING-CAR	CARAVANE



La Divatte

La Divatte est un petit affluent en rive gauche de la Loire. C'est un cours d'eau encaissé où la pêche sportive prendra toute sa dimension. Entre Barbechat et le pont de la D105 vers Champtoceaux c'est une ambiance de première catégorie qui domine. La truite n'y est toutefois pas (encore) présente mais l'on capturera la perche commune, le chevesne, le vairon, le goujon et l'anguille. Idéale pour s'adonner à la pêche à la mouche, la rivière est praticable au fouet et les arbres demeurent hauts en berge. L'étiage estival peut être sévère, voire critique certaines années mais les fosses sont nombreuses et les trous recèlent parfois de jolies surprises.



J'y vais !

BROCHET

PERCHE

ANGUILLE

CHEVESNE

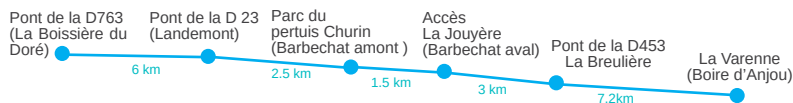
GARDON

ROTENGLE

GOUJON

ABLETTE

VAIRON



La Sanguèze



BROCHET



J'y vais !



PERCHE



ANGUILLE



CHEVESNE



GARDON



ROTENGLE



GOUJON

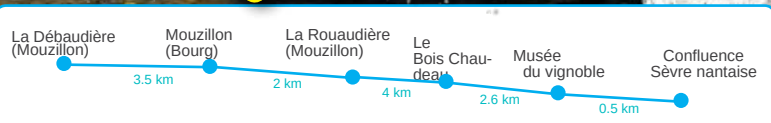


ABLETTE



VAIRON

La Sanguèze est un petit cours d'eau vive qui prend sa source dans le Maine-et-Loire et se jette dans la Sèvre nantaise. Son substrat est assez hétérogène, constitué de roche mère affleurante, de cailloux et graviers. Une alternance de radiers et de fosses garantit aux poissons une diversité d'écoulements et des habitats diversifiés. Ce petit cours d'eau sera intéressant à prospecter au coup ou au lancer (appâts naturels ou leurres).





DECATHLON

Saint-Nazaire

90 route du château de Beauregard
44600 Saint-Nazaire

500m² de pêche

SAV & Réparation

Du Lundi au Samedi
de 09:00 à 20:00



CAPERLAN

02 51 10 60 00



MÉCA MARINE
Plaisance

À votre service depuis
40 ANS

- * BATEAUX - MOTEURS *
- * NEUF - OCCASION *
- * RÉPARATEURS TOUTES MARQUES *
- * ACCASTILLAGE *
- * REMORQUES *

concessionnaire
HONDA **SUZUKI**
MARINE **MARINE**

DEPOSITAIRE
LOMAC
UN PRODOTTO ITALIANO



02 40 52 61 96

Chemin Nantais - Route de Paris | 44470 Carquefou

mecamarineplaisance.fr
mecamarineplaisance@wanadoo.fr

ouvert le samedi matin

Les plans d'eau du 44

Ancenis - Étang de La Planche - 1.2 Ha. Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : Situé sur la D923 qui contourne Ancenis par le nord. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs anceniens

Basse-Goulaine - Étang de La Croix Rouge (Boucaud) - 8 Ha - Réglementation générale. Parcours Carpe de nuit - **Float-tube réglementé**. Accès : l'accès se fait par la contre-allée qui longe le périphérique sud, échangeur de Bellevue. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Basse-Goulaine - Boire de Longue Mine- 2,2 Ha - Réglementation générale. Accès : Situé à la suite de la croix rouge, accès par la contre allée du périphérique. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, brème, gardon, tanche, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Blain - Étang de la mairie (Ménussons)- 0.43 Ha - Réglementation générale. Accès : rue Charles De Gaulle. Poissons : brochet, perche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule blinoise

Bonnoeuvre - 1 Ha - Réglementation générale. Accès : par le chemin des prés rougets. Ponton PMR. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, carpe, chevesne, brème, gardon, ablette, tanche, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule saint-marsienne

Bouaye - étangs de La Mévellerie (x2). 1 Ha - Réglementation No Kill tous poissons. Accès : à Bouaye par la D751 A parking du bas. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, carpe, chevesne, brème, gardon, ablette, tanche, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule nantaise



Bouguenais - Étang du bois du Breuil - 1 Ha 2 cannes maxi. 1 brochet ou 1 sandre/jour/pêcheur. Accès : Situé rue des Drouards, au sud du périphérique, entre l'aéroport et les Sorinières. Poissons : brochet, black-bass, perche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule nantaise

Bouguenais - Étang de la ville aux Denis - 0.6 Ha 2 cannes maxi. 1 brochet ou 1 sandre/jour/pêcheur. Accès : Situé route des parachutistes, par la D751A direction Bouaye. Poissons : brochet, black-bass, perche, carpe, brème, gardon, rotengle, tanche, chevesne, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise



Étang de la Mévellerie, Bouaye

Bouvron - Le Tertre (dit Carrière Mesnard) - 1 Ha - Réglementation générale. Accès : Par la D16 direction Campbon, puis à gauche par chemin de remembrement vers la Guillardais. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, brème, gardon, rotengle... AAPPMA La Gaule blinoise

Campbon - Étang du Pilory - 2,5 Ha - Réglementation générale. Accès : Situé au sud-est du bourg, accès par l'allée des tilleuls. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Carpe pontchâtelaïne et AAPPMA la Brème de l'Isac

Campbon - Étang Cochard - 2 Ha - Réglementation No Kill carnassiers. **Float-tube autorisé.** Accès : Situé au nord du bourg de Savenay, accès par la D3 puis lieu-dit «Coutable». Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... Étang fédéral



Nouveau

Casson - Étang du Motaïs - 0.8 Ha - No kill tout poissons. Accès : Lieu-dit la Ravillere, accès par la D69 entre Sucé et Nort/Erdre. Poissons : brochet, perche, black-bass, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille... APPMA La Gaule nantaise



La Chapelle-Basse-Mer - Étang de La Pinsonnière - 1.5 Ha - No Kill tout poissons. Accès : Aval du pont de Mauves en RG de la Loire. Par la D751. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise



La Chapelle-Basse-Mer - Étang de La Pilardièrre - 3Ha - Réglementation générale. Accès : Aval du pont de Mauves en RG de la Loire. Par la D751 levée de la Divatte. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

La Chapelle Glain - Étang de la prairie des sources - 0.8 Ha - 2 cannes maxi. 1 brochet ou 1 sandre/jour/pêcheur. Accès : situé dans le bourg à l'est de la mairie. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, brème, gardon, tanche, ablette, rotengle, anguille...

AAPPMA La Brème du Don

Châteaubriant - Étang de Choisel - 6 Ha - Réglementation générale - Bateau interdit. Parcours carpe de nuit. Ponton PMR en RD. Accès : au nord de Châteaubriant par la D41 direction Fercé. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, tanche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais



Étang de Choisel, Châteaubriant

Châteaubriant - Étang de la Courbetière - 12 Ha Réglementation générale - Parcours carpe de nuit. Bateau interdit. Ponton PMR en RG. Accès : par la D771 à l'entrée de Châteaubriant en venant de Nozay, suivre déchèterie rue Lafayette. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, tanche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais

Châteaubriant - Étang du chêne au borgne 14 Ha - Réglementation générale. **Zone Float-tube**. Accès : Situé au sud de Châteaubriant, accès par la D35 vers Issé. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais

Couëron - Lac de Beaulieu - 20 Ha - Réglementation générale - Parcours carpe de nuit Bateau interdit- Accès : Au nord de Couëron par la D26, puis route du champ de pie. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
Étang fédéral/AAPPMA La Gaule nantaise

Fay-de-Bretagne - Étangs de La Madeleine - 2Ha Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Accès : Sur la D16 peu avant le bourg. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
Aire accueil camping-cars.
AAPPMA La Gaule Blinoise

Châteaubriant - Étang de la Torche - 1.5 Ha Réglementation générale - Bateau interdit. Accès : au centre-ville de Châteaubriant au pied du Château. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, tanche, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille..

AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais

Châteaubriant - 2 Étang de la Ville Marie - 1.5 Ha et 3.5 Ha - 2 cannes maxi - 2 carnassiers/jour/pêcheur. Bateau interdit. Accès : au nord de la ville, rue de Verdun, près du centre hospitalier. Poissons : brochet, perche, black-bass, carpe, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais

Erbray (La Touche d') - 3 Ha . Réglementation générale - Présence d'une réserve. Accès : Sur la D163 entre Châteaubriant et St Julien de Vouvantes. Parking accès sud-ouest. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
Étang Fédéral - Gestion UPN44.

Le Gâvre - Étang du Gâvre - 3 Ha - Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Ponton PMR sur les 2 berges. Accès : Sur la D 42 entre Blain et le Gâvre peu avant le bourg. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... Camping.
AAPPMA La Gaule Blinoise



Étang du Gâvre, Le Gâvre

Geneston - Étang communal - 0.5 Ha - Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : Dans le bourg aux terrains de sport. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA Le Gardon genestonnais.

Grandchamps-des-Fontaines - Étang du Brossais 5.5 Ha - Réglementation générale. Présence d'une réserve. Ponton PMR. Accès : Par la D26 sortie nord du bourg, puis à gauche, rue de la grand' haie. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Haute-Goulaine/ Le Loroux Bottereau

Pont de l'Ouen aval (dit étang Ménéreau)- 1 Ha. 2 cannes maxi. Vif interdit. No kill brochet. Accès : Par la D249 sortie 2a La chapelle Heulin. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, ablette, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule nantaise



Haute-Goulaine/ Le Loroux Bottereau

Pont de l'Ouen amont - 1 Ha - Pêche du brochet interdite. Accès : Par la D249 sortie 2a La chapelle Heulin. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, brème, gardon, ablette, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule nantaise

Héric/Saffré - Plan d'eau de Bout de Bois - 17 Ha - Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : Par la N137 sortie Blain-Nort/Erdre. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, brème, gardon, ablette, chevesne, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule blinoise

Issé - Étang de Beaumont - 27 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Float-tube et bateau interdits. Accès : Depuis Nort/Erdre par la D69. Poissons : silure, brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, ablette, rotengle, anguille...

AAPPMA La Brème du Don

Joué/Erdre - Étang de Vioreau (dit «petit» Vioreau) 32 Ha - No Kill tous poissons.

Float-tube et kayaks autorisés - bateau à moteur électrique uniquement (timbre obligatoire).

AAPPMA Amicale des Pêcheurs de Vioreau



**Petit Vioreau
Pêche fermée
en 2021**

Joué/Erdre - Lac de Vioreau - 180 Ha - Timbre bateau obligatoire pour chaque pêcheur embarqué. 3 parcours carpe de nuit. À partir du barrage ainsi que 50m en amont, pêche à 2 hameçons simples au plus par cannes (triples interdits). Accès : Depuis Joué/Erdre par la D24, suivre base nautique. Poissons : brochet, Black-bass, sandre, perche, carpe, brème, gardon, ablette, rotengle, anguille...

AAPPMA Amicale des Pêcheurs de Vioreau



Lac de Vioreau, Joué/Erdre

Legé - Étang du Paradis amont - 0.7 Ha - No Kill tout carnassiers. Accès : au sud de Legé, D 753 route de Challans. Poissons : black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...



AAPPMA La sirène de Logne & Boulogne

Legé - Étang du Paradis milieu - 1 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : au sud de Legé, D 753 route de Challans. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La sirène de Logne & Boulogne

Legé - Étang du Paradis bas - 3.2 Ha - Réglementation générale. Accès : au sud de Legé, D 753 route de Challans. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La sirène de Logne & Boulogne

Loire-Auxence (Belligné)- Étang des Garennes

1.5 Ha - Black-bass en No Kill. Accès : au nord du bourg de Belligné par la D10, puis rue des lauriers. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...



AAPPMA La Perche varadaise

Loire-Auxence (Chapelle-Saint-Sauveur)

Étang du Perchage - 0.6 Ha - 2 cannes maxi - 1 brochet ou 1 sandre/jour/pêcheur. Accès : situé à l'entrée sud-est du bourg, par la D22 puis au rond point à droite pour l'accès au parking.

Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Perche varadaise

Loire-Auxence (Varades)- Étang de la Gravelle - 2.5 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : situé au sud du bourg, par la D752 puis par la rue de l'arche. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille.

AAPPMA La Perche varadaise

Loire-Auxence (La Rouxière)- Étang Corbin - 2.5 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'ouest du bourg, accès par le sud, rue de l'étang Corbin. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Perche varadaise

Loire-Auxence (Varades)- Étang de la Grippe 4 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'est du bourg de Varades, par la D18.

Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Perche varadaise



Étang de la Grippe, Varades

Louisfert - Étang du Tertre Rablais - 1 Ha
2 cannes max - 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : Par la D771 au lieu dit «La croix Laurent» vers St Vincent des Landes, puis 1ère à gauche en longeant la D771 par la lande de la vallée. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon...
AAPPMA La Brème du Don

Machecoul-Saint-Même - Grand Étang de Machecoul - 9 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : situé au nord du bourg, par la D75 ou la D64 (grand parking). Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Malville - Étangs des Épinettes. Réglementation 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : N 165 vers Vannes, sortie ZA Cyprès de leyland. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule nantaise

La Marne - Étangs du Grand Moulin - 5 Ha - Black-bass en No Kill sur tous les plans d'eau. Ponton PMR (accès par «la rivière»). Accès : Par la D87 au nord du bourg, puis le lieu-dit «la rivière». Poissons : brochet, Black-bass, sandre, perche, carpe, brème, gardon, ablette, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Martin-Pêcheur philibertin

Marsac/Don - Étang de la Roche - 10 Ha - Réglementation générale - Accès : Situé à 3 k m à l'est du Bourg par la D 125. Poissons : brochet, Black-bass, sandre, perche, carpe, brème, gardon, ablette, rotengle, anguille... Camping et restaurant les pieds dans l'eau.
AAPPMA le Pêcheur du Don

Maumusson - Étang de la Fontaine aux Merles 1.7 Ha Réglementation générale. Accès : Au nord-ouest de Maumusson par la D28, vers St Mars-La-Jaille. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule Saint Marsienne

La Meilleraye-de-Bretagne - Étang des Lavandières de noir - 1 Ha - 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Ponton PMR. Accès : situé à l'est du bourg, par la D18 puis à droite (grand parking). Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Brème du Don

Mesquer - Étangs de Trévigal - 1 Ha - Lieu-dit la Croix Blanche. Réglementation : 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : Au sud de Mesquer par la D52, en face du camping. Poissons : brochet, sandre, carpe, blancs, perche. anguille...
AAPPMA La Gaule nazairienne



Étang de Trévigal, Mesquer

Moisdon-La-Rivière - Étang de la Forge - 1.8 Ha - Timbre-bateau obligatoire - présence de réserve. Accès : situé à l'est du bourg, par la D29, suivre site de la forge neuve. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Brème du Don

Moisdon-La-Rivière - Étang de Gravotel - 3.5 Ha - Réglementation générale. Accès : situé au nord du bourg, par la D178. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Brème du Don

Moisdon-La-Rivière - Étang des Hubertières amont - 1 Ha - Carpo-drome No kill. Accès : situé au sud-est du bourg, par la D2, puis avant le val, à gauche direction «la Palissonnière». Poissons : Carpe... Étang fédéral.



Moisdon-La-Rivière - Étang des Hubertières aval - 0.6 Ha - No Kill brochet + leurres uniquement. Accès : situé au sud-est du bourg, par la D2, puis avant le val, à gauche direction «la Palissonnière». Poissons : Brochet, gardon... Étang fédéral.



Monnières - L'Abel Étang - 1 Ha - Accès : situé à l'extrême sud du bourg, au lieu dit La Cour des Mortiers. Accès PMR. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Brème clissonnaise

Montbert - Étangs de Chantemerle - 1 Ha - 2 cannes max, 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Ponton PMR. Accès : situé à l'est du bourg, par la D117 vers Aigrefeuille. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise



Mouais - Étang de Mouais - 1.6 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'entrée du bourg; extension de la Chère. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA Le Scion de Sion

Nozay - Les 3 étangs - 2 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'entrée du bourg en venant de Châteaubriant. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA Le Pêcheur du Don



Étangs de Nozay

Oudon - Le plan d'eau du Chêne - 2.8 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'est du bourg à quelques pas des bords de Loire. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA L'Ablette oudonnaise

Petit Auverné - Étang de La Grée - 1 Ha - Réglementation : 2 cannes max, 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : Sur la D29 en direction de St Sulpice, rue de la Grée. Poissons : carpe, blancs, perche, brochet, anguille...

AAPPMA La Brème du Don

La Planche - Étang de la Cléricière - 2 Ha - 2 cannes max, 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : situé à l'est du bourg, par la D 56 vers Remouillé. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA La Gaule nantaise

Plessé - Étang de Buhel - 11 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : situé à l'entrée sud du bourg par la D3. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, black-bass, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille... Télési d'avril à octobre.

AAPPMA La Brème de l'Isac



Pouillé-Les-Coteaux - La Coulée des 2 Ponts. 1 Ha - Réglementation générale.

Accès : situé en contre-bas du bourg par la D18 vers Roche Blanche. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille...

AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs d'Ancenis

La Regrippière - Étang des douves - 0.8 Ha - Carpodrome.

Accès : situé à la sortie nord-ouest du bourg, par la D108 vers la Remaudière.

Poissons : Carpes.

AAPPMA La Gaule nantaise



Riaillé - Étang de la Provostière - 80 Ha - Réglementation générale + moteur bateau limité à 4cv (timbre obligatoire)+ Parcours carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : situé à 2 km à l'ouest du bourg, par la D 18 ou la D 33. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...

AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs de Riaillé

La Roche Blanche

-Plan d'eau communal

1.8 Ha - Réglementation générale.

Accès : situé au nord du bourg, D 18 vers Pouillé. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille...

AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs d'Ancenis



Étang de la Cléricière, La Planche

Saffré - Bout de Bois - 17 Ha - Réglementation générale + Parcours Carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : Peu après Héric par la route de Rennes N 137 sortie Nort/ Erdre, Bout de Bois. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille...
AAPPMA La Gaule blinoise

Saint-Aubin-des-Châteaux - Étang du bas du Tertre - 2 Ha - Réglementation générale. Ponton PMR. Accès : En contre-bas du bourg, accès par la D 34. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille...
AAPPMA Le Scion de Sion

Saint-Etienne-de-Mer-Morte - Étang du Moulin. 1 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à la sortie sud-ouest du bourg, Lieu-dit «Le Plessis». Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, black-bass, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Martin-Pêcheur philibertin

Saint Herblain - Étang de la Gournerie (Haut) 3.2 Ha - Réglementation générale. **Float-tube autorisé.** Accès : Par la D75 Bd Jacques Monod. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule nantaise

Saint-Anne-sur-Brivet - Étang de la Couëronnais - 0.6 Ha - Réglementation générale. Accès : En contre-bas du bourg, par la rue de l'étang. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, ablette, anguille...

AAPPMA La Carpe pontochâteline

Saint Colomban - Étangs des Mauves- 1 Ha - Accès : Au nord du bourg après le cimetière à gauche. Règlementation : 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/Pêcheur/Jour
Poissons : Blancs, carpe, brochet
AAPPMA La Sirène de Logne & Boulogne

Saint-Gildas-des-Bois - Étang du Gué aux Biches 20 Ha - Réglementation générale. Parcours carpe de nuit. **Float-tube autorisé.** Ponton PMR. Accès : situé entre St Gildas et Missillac sur la D 2. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, black-bass, brème, gardon, rotengle, anguille... Étang fédéral .
AAPPMA La Brème de l'Isac

Saint Herblain - Étang de la Gournerie (Bas)
1 Ha - 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/ Pêcheur/Jour. Par la D75 Bd Jacques Monod. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule nantaise



Étang du Gué aux Biches, Saint Gildas-des-Bois

Saint-Julien-de-Vouvantes - Étang Au-delà de l'eau - 1.77 Ha - Réglementation générale. Accès : situé à l'est du bourg en contre-bas de la D 163. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Brème du Don

Saint-Mars-La-Jaille - Plan d'eau communal 3 Ha - Réglementation générale. Accès : situé dans le bourg au sud par la D9, au nord par la rue neuve. (grand parking). Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule saint marsienne

Saint-Nazaire - Le Bassin de l'étang - 4 Ha - No Kill Black-Bass. Accès : situé à la sortie Ouest de la ville, sur la route d'Herbignac D 47. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Nazaire - étang de Marsain- 2.3 Ha - No Kill Black-Bass. Accès : situé à la sortie Ouest de la ville, sur la route d'Herbignac D 47. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Nazaire - Étang des Québrais - 1 Ha - No Kill Black-Bass + 2 cannes max 1 brochet ou 1 sandre/pêcheur/jour. Accès : Par la D 47 «route des bassins». Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Nazaire - Bassin des Tilleuls - 6 Ha - No Kill Black-Bass + parcours carpe de nuit. Accès : Par la D 47 «route des bassins». Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Nazaire - Bassin de Guindreff - 3 Ha - No Kill Black-Bass . Accès : Par la D 47 «route des bassins», route de Guindreff et chemin de la Prévaute. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Nazaire - étang du Bois Joalland - 45 Ha. No Kill Black-Bass + parcours carpe de nuit + timbre bateau obligatoire (dispo Bar «La résidence»). Ponton PMR. Accès : situé au sud de l'Immaculée. Poissons : brochet, sandre, perche, black-Bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nazairienne



Étang du Bois Joalland, Saint Nazaire



DECATHLON

Saint Nazaire

*Une équipe de passionnés
à votre service !*



CAPERLAN

SAV & Réparations



02 51 10 60 00



Saint-Nazaire - Étang de la Belle Hautière
- 2 cannes maxi. 1 brochet ou 1 sandre/
pêcheur/jour. 0.7 Ha - No Kill Black-Bass. Ac-
cès : Par la D 47 «route des bassins», route
de Guindreff. Poissons : brochet, sandre,
perche, black-bass, carpe, tanche, brème,
gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule nazairienne

Saint-Père-en-Retz - Étang du
Grand Fay - 6.5 Ha Réglementation
générale. Ponton PMR. Accès : Situé
au sud est du bourg accès par la D5 vers
lieu-dit «les Blottières». Poissons : brochet,
sandre, perche, black-bass, carpe, tanche,
brème, gardon, rotengle, anguille... Camping à
proximité. AAPPMA
L'Union des Pêcheurs du Pays de Retz

Saint-Philbert-de-Grand-lieu - Plan
d'eau de la Boulogne- 5 Ha - Parcourir carpe
de nuit mais priorité aux activités nautiques
du 15/06 au 15/09. Accès : situé au nord du
bourg, accès par la D 65 - Parc de la Boulogne.
Poissons : brochet, sandre, perche, carpe,
tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
Camping labellisé pêche.
AAPPMA Le Martin-Pêcheur philibertin

Saint-Viaud - Plan d'eau communal - 4
Ha - Black-bass en No Kill. Accès : Situé
au nord du bourg par la D 86. Poissons
: brochet, sandre, perche, black-bass,
carpe, tanche, brème, gardon, rotengle,
anguille... Télési nautique de mi-mars à
mi-novembre.
AAPPMA L'Union des Pêcheurs du Pays de Retz

Savenay - Lac de la Vallée Mabile - 10 Ha - Ré-
glementation générale. Présence de réserves.
Ponton PMR. Accès : par la route du lac et sor-
tie 4 voies directe. Poissons : brochet, sandre,
perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gar-
don, rotengle, anguille... Camping à proximité.
Parcours float-tube ouvert toute l'année.
Parcours Carpe de Nuit.
AAPPMA Le Gardon savenaisien

Sion-Les-Mines - Étang de la Hunaudière-
15 Ha - Réglementation générale. Variations
de hauteurs d'eau. Ponton PMR. Accès : Situé
entre Sion et St Aubin, accès par la D34 puis
route des forges de la Hunaudière. Poissons
: brochet, sandre, perche, black-bass, carpe,
tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Scion de Sion

Sion-Les-Mines - Étang de l'Euzerais- 0.5
Ha - 2 cannes max, 1 brochet ou 1 sandre/
Pêcheur/Jour. Accès : Situé à l'entrée Est de
Sion par la D 34. Poissons : brochet, sandre,
perche, carpe, tanche, brème, gardon, roten-
gle, anguille...
AAPPMA Le Scion de Sion

Sion-Les-Mines - Étang de l'Usine-
0.6 Ha - Réglementation générale. Ac-
cès : Situé à l'entrée sud de Sion par la
D 1. Poissons : brochet, sandre, perche,
carpe, tanche, brème, gardon, rotengle,
anguille...
AAPPMA Le Scion de Sion



Plan d'eau de la Boulogne, Saint-Philbert-de-GrandLieu

Les Sorinières - Plan d'eau de la Filée - 1.5 Ha. 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/ Pêcheur/Jour. Accès : À 2.5 km au sud du bourg par la D 178 A. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Gaule nantaise

Vallet - Plan d'eau des Dorices - 0.7 Ha - 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/ Pêcheur/Jour. Accès : Situé au nord-est du bourg par la D 763 vers La Boissière. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...AAPPMA La Gaule nantaise

Soudan - Plans d'eau communaux - 2.5 Ha - Réglementation générale. Accès : Au sud du bourg par la D 14, vers les terrains de sport. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA Le Gardon d'Herbe castelbriantais

Teillé - Plan d'eau communal- 3.5 Ha - Réglementation générale. Accès : Au sud du bourg par la D 9. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs de Riaillé

Thouaré/Loire - Boire de Mauves - 6 Ha - Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : Situé entre Mauves/Loire et Thouaré par la D 68. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Trans/Erdre - Plan d'eau du Clos - 4 Ha - Réglementation générale + parcours carpe de nuit. Ponton PMR. Accès : Situé au nord du bourg, via les lieux-dits «Le Mézay» «Le Theil». Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs de Riaillé

Treillières - Plan d'eau de Gesvres - 0.8 Ha - Réglementation générale. Accès : Situé au sud du bourg, Rue étienne Sebert à 150 mètres du Gesvres. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA L'Amicale des Pêcheurs de Vioreau

Trignac - Plan d'eau de l'emprunt - 1.5 Ha. Réglementation G^{ale}. Accès : Situé à l'ouest du bourg par la D 106. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille...
AAPPMA La Brème trignacaise



Étang du Fromenteau, Vallet

Vallet - Plan d'eau du Fromenteau - 1.5 Ha. 2 cannes max. 1 brochet ou 1 sandre/Pêcheur/Jour. Accès : Situé à l'ouest du bourg par la D 106. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Vay - Plan d'eau du Langast - 1 Ha - Réglementation générale. Accès : Situé au sud du bourg vers le complexe sportif. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA Le Pêcheur du Don

Vigneux-de-Bretagne - Le Choiseau - Plan d'eau communal. 1 Ha. Accès : à Vigneux, en contre-bas de la mairie. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Villeneuve-en-Retz - Plan d'eau de Bourneuf-en-Retz aval - 9.5 Ha - Réglementation générale. Ponton (côté D 758). Accès : par la D 758 ou la D 5. Poissons : brochet, sandre, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... Étang fédéral. AAPPMA La Gaule nantaise

Vay - Étang de Clégreuc - 27Ha - Pêche depuis la digue UNIQUEMENT (Espace Naturel Sensible). 2 cannes max. Accès : Situé entre Vay et la forêt du Gâvre, par la D 2. Poissons : brochet, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA Le Pêcheur du Don

Vertou - Plan d'eau du Loiry - 2 Ha - Réglementation générale + présence de réserve. Accès : Situé au sud-ouest du bourg par la D 115. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... AAPPMA La Gaule nantaise

Villeneuve-en-Retz - Plan d'eau de Bourneuf-en-Retz amont - 2.5 Ha - **No Kill tout poissons**. Accès : par la D 758 ou la D 5. Poissons : brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... Étang fédéral - AAPPMA La Gaule nantaise

Villeneuve-en-Retz - Plan d'eau de Bourneuf-en-Retz milieu - 5 Ha - Réglementation générale. Accès : par la D 758 ou la D 5. Poissons : brochet, sandre, black-bass, perche, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille... Étang fédéral - AAPPMA La Gaule nantaise



Plan d'eau amont de Villeneuve-en-Retz



**Terrassement - Démolitions
Assainissements - Voiries
Travaux en Marais d'eau douce & salants
- Transports TP -**

ZA de la pommeraie 44780 MISSILLAC
Tél : 02.40.88.30.56 – Fax : 02.40.88.36.25
m@il: societe.terrien@orange.fr
Site internet : www.terrientp.fr



entendre **PIRON**

- Test auditif gratuit
- Casque Télévision
- Bouchons :
anti-eau, anti-bruit
- Téléphone amplifié

NANTES 02 40 48 10 30

CLISSON 02 40 54 27 37

CHÂTEAUBRIANT 02 40 28 16 77

REZÉ 02 40 12 42 72

SAINT-HERBLAIN 02 51 80 82 32

PONTCHÂTEAU 02 40 45 01 86

VERTOU 02 40 34 69 71

NOZAY 02 40 87 58 28

www.entendre.fr

Préserver notre environnement

Amis pêcheurs ! Faisons la chasse aux pollueurs !

Je me pose régulièrement cette question : comment certains individus peuvent-ils encore abandonner leurs déchets dans des sites naturels sans se dire : « C'est pas joli joli tout de même »... [oui, il y a d'autres formules qui colleraient mieux à l'indignation, mais il faut savoir rester pédagogue !].

Est-ce la négligence, l'ignorance, la colère, le désintérêt de la problématique ou tout simplement une carence en intelligence, qui amènent certaines personnes à « balancer » leurs poubelles, leurs canettes et autres rebus sur des endroits partagés par d'autres qui sont plus respectueux et qui subissent ces « agressions ».

Car il s'agit bien d'agressions : ces pollutions sont d'abord visuelles, elles agressent l'oeil, puis elles s'immiscent au fil du temps dans les sols et dans les eaux de surface et jusqu'aux animaux eux-même... Les macro-déchets ne disparaissent pas par magie dans la nature : ils s'enfouissent progressivement et mettent du temps à se dégrader.

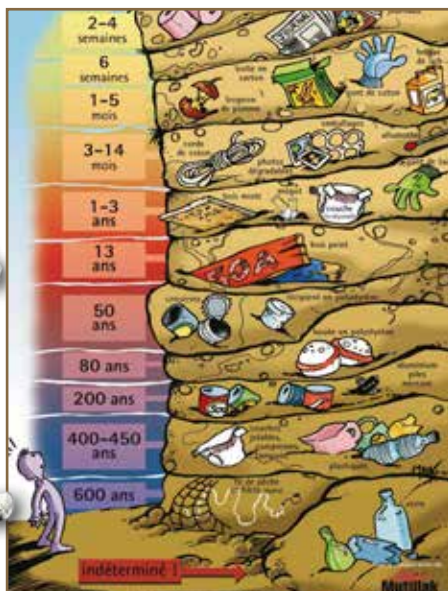
**«Ce qui nuit à l'environnement...
...me nuit directement»**

Ces déchets de ~~pêcheurs~~ pollueurs que l'on retrouve au bord de l'eau

«Encore trop de sites naturels sont régulièrement souillés par des déchets en tous genres, et cela devient de moins en moins tolérable alors que la protection de notre environnement est une priorité politique et une question majeure du quotidien».

De même lorsque un individu abandonne ses sacs d'amorce, boîtes d'asticots, fil usagé ou autres canettes sur place, **c'est notre loisir qui est pointé du doigt et notre image qui s'écorne.**

Mais «dégradation» ne veut pas dire «disparition» : leur nocivité (notamment les plastiques, les encres et vernis des emballages) et leur impact sur l'environnement se divisent en molécules, échelle qui rend plus facile les transferts dans les organismes jusqu'à nous atteindre indirectement (principe de la chaîne alimentaire) dans les poissons cuisinés par exemple.



Déchets ménagers, bouteilles en verre ou plastique, mégots de cigarettes, sacs et boîtes d'amorce ou d'asticots...Voici le palmarès des déchets les plus présents en milieu naturel.



La police de la pêche

Pas d'ennui avec la police !

En France, la pêche en eau douce est réglementée. Tout d'abord, chaque pêcheur pratiquant dans les eaux libres a l'obligation d'adhérer à une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Cette adhésion est matérialisée par une carte de pêche valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. La carte est nominative et incessible : elle ne peut être ni prêtée ni cédée. Tout comme le permis de conduire quand vous conduisez, votre carte de pêche ne doit pas vous quitter lorsque vous êtes en action de pêche. À tout moment elle peut vous être demandée par un agent assermenté.

Outre la carte de pêche, d'autres obligations vous attendent au bord de l'eau et avant de vous mettre en action de pêche, consultez la réglementation !

[Petit mémo pour être tranquille au bord de l'eau]

| Pêcheurs aux lignes |

- Je m'assure d'avoir ma carte de pêche Je pêche là où j'ai le droit (autorisation du gestionnaire ou propriétaire)
- Je fais attention aux tailles légales de prélèvement
- Je respecte les quotas de prélèvement
- Je pêche en période d'ouverture de l'espèce ciblée par ma technique
- J'utilise des esches, appâts ou leurres autorisés
- Je ne pêche pas dans une réserve ou une frayère
- Je respecte les règles de la pêche en No Kill (pas de prélèvement)
- Je me tiens à proximité de mes cannes tendues
- J'immatricule mes engins et je déclare mes bosselles (si pêche aux engins sur le domaine privé)

| Pêcheurs aux engins |

Je m'assure d'avoir ma carte de pêche et ma licence auprès de l'ADAPAEF (sur le domaine public fluvial).

Je déclare tous mes engins (filets compris) auprès de la DDTM et je m'assure qu'ils sont immatriculés (Domaine public ou privé).

Je m'assure que les mailles et diamètres d'ouverture des engins sont conformes à la réglementation en vigueur.

Je relève mes engins régulièrement et je respecte la relève hebdomadaire.

Sites de Pêche labellisés



Pour favoriser l'accès au loisir-pêche au plus grand nombre, la FNPF a créé 3 labels, correspondant à 3 niveaux d'accueil. Chaque label comporte ses propres critères d'accessibilité au loisir-pêche.

Les sites labellisés sont en cours de déploiement sur le territoire départemental pour offrir à chacun, en famille, entre amis ou en solo, un spot de pêche adapté à ses envies, à ses besoins et sa passion.

À chacun son label, à chacun sa pêche !



Les parcours « Famille » sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente « récréative » et de qualité. De dimension variable, ils offrent des conditions de pratique proche des parcours découverte (accessibilité, confort, sécurité, sanitaires) ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir), des conditions d'accueil favorable à la détente (coin pique-nique).



Les parcours « Passion » intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation, de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonidés, carpe, parcours de nuit par exemple...



Les parcours « Découverte » permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Situés le plus souvent à proximité des plans d'eau ou accessoirement en rivière ou dans certains petits biefs, ces parcours sont de dimension modeste offrant un accès facile pour tous et un confort de pêche optimal. Ils doivent répondre aux exigences d'accueil d'un groupe (abri, sanitaires, sécurité...) et font l'objet d'une réglementation particulière (pêche à une canne, respect et remise à l'eau des prises).

Label	Site	commune
Famille	Étang de Choisel	Châteaubriant
Famille	Étangs de Chantemerle	Montbert
Famille	Étang de Buhel	Plessé
Famille	Étang de Teillé	Teillé
Passion	Le Gesvres à la Verrière	La Chapelle/Erdre
Passion carnassiers	Étang du petit Vioreau	Joué/Erdre
Passion Carpodrome	Étang des Hubertières amont	Moisdon-La-Rivière
Passion carnassiers	Étang des Hubertières aval	Moisdon-La-Rivière
Passion carna Float-tube	Étang du Gué aux Biches	Saint-Gildas-des-Bois
Passion carna Float-tube	Étang Cochard	Campbon



Les Ateliers Pêche Nature



Les APN sont ouverts aux jeunes comme aux moins jeunes pour vous initier aux techniques de pêche et vous faire découvrir le fonctionnement des milieux aquatiques. Ces ateliers fonctionnent à l'année ou sous forme de stages pendant les vacances scolaires. Vous pourrez vous initier à la pêche au coup, à l'anglaise, au lancer, ainsi qu'aux techniques modernes de la pêche de la carpe. C'est aussi l'occasion de découvrir que la rivière est un milieu fragile et qu'elle n'abrite pas que des poissons. Les inscriptions prennent en charge le prêt de matériel. La carte de pêche est obligatoire pour chaque sortie (se renseigner auprès de l'APN).

AAPPMA	APN	Contact	Type	Période
Brême du Don	Issé/ Moisdon	M. HOUSSAIS 02 40 55 15 33 06 32 43 45 58	Stages	14,15,16,17 avril
Carpe pontchâteline	Pontchâteau	M. BERTRAIS 02 40 45 04 00	Stage ouvert aux jeunes	du 06 au 09 juillet
Gaule nantaise	Haute Goulaine (Pont de l'Ouen)	M. GIRARD 06 24 78 27 46	Les Mercredis après-midi + vacances scolaires	de mars à fin octobre
Gaule nazairienne	Saint Nazaire «Les petits bouchons»	M. GUIHENEUF 06 89 94 33 24	Tous les mercredis A-M de 14h à 17h hors vacances scolaires coup/feeder/leurres	de septembre à juin
Gardon d'Herbe castelbriantais	Châteaubriant	M. MOREL 02 40 28 19 15	Stage	juillet ou Août
Amicale des Pêcheurs de Vioreau	La Meilleraye-de-Bretagne	M. HARDY 06 71 49 00 08	Stage pêche coup	Vacances d'été
	La Meilleraye-de-Bretagne	M. HARDY 06 71 49 00 08	Stage pêche des carnassiers	Toussaint
	Treillières	M. DOLLO 06 08 24 43 65	Stage pêche coup	Vacances de printemps
	Treillières	M. DOLLO 06 08 24 43 65	Stage pêche des carnassiers	Toussaint
Amicale des Pêcheurs de Riaillé	Riaillé	M. SALIOU 06 15 35 04 85	Stage 3 jours	Vacances de printemps
Amicale des Pêcheurs ancenais	Ancenis	M. BENETEAU 06 77 59 94 68	Stages 6 journées-découverte	26,27,28/04 et Juillet/Août
Union des Pêcheurs du Pays de Retz	Frossay	M. AUROUX 06 60 07 93 19	journées Coup/ Leurres	Mai - Juin
Gaule blinoise	Blain	M. SEURRE 07 87 08 48 34	demi-journées initia- tion de 14h à 17h	1 samedi par mois d'avril à novembre
Perche varadaise	Varades	M. TÊTEDOIE 06 26 24 04 89	Stage 3 jours Pêche au coup	26,27,28/04
Martin Pêcheur Philibertin	St Philbert de GrandLieu La Chevrolière	Office de tourisme de St Philbert	Mercredis Coup/Leurres	Juillet- Août
		M. Savariau 06 82 18 95 86	Mini-stages 2 jours Pêche au Coup	Printemps
ADAPAEF	Pêche aux engins	M. CHOSSON 02 40 25 42 95	à la demande	à la demande

Les concours et événements pêche



Ablette nortaise	HERVÉ FERELLEC	06 60 63 00 29	contacter le référent AAPPMA	
Ablette oudonnaise	DAMIEN LÉQUIPPÉ	06 17 93 62 22	- 13/03/2021 ouverture de la truite - 05/06/2021 de 9h30 à 11h00 concours spécial jeunes - 16 ans - 06/06/2021 au matin - concours coup ouvert à tous - 05/09/2021 au matin - concours coup ouvert à tous - Enduro carpe (dates NC)	Plan d'eau du Chêne à Oudon
Amicale des Pêcheurs ancieniens	BENETEAU FRANCK	02 40 96 35 57 06 77 59 94 68	- ouverture truite 13/03/2021 - lâcher de truites 10/04/2021 - concours général au coup, indiv 6 heures : 13 juin 2021 - open carnassiers 11/09/2021 - concours pêche carnassiers 06/11/2021	- Pouillé-Les-Coteaux - Étang de La Planche - Étang de La Planche - Fleuve Loire - Étang de La Planche
Amicale des Pêcheurs de Riaillé	SALIOU LAURENT	06 15 35 04 85	- journée pêche de la truite 13/03/2021 - concours pêche au coup indiv matin/américaine AM 04/07/21 - concours carnassiers 06/11/2021	- Plan d'eau du Clos - Plan d'eau de Teillé - Étang de la Provostière
Amicale des Pêcheurs de Vioreau	HAMON Bernard	06 08 41 61 39	- ouverture truite 13/03/2021 - open float-tube no kill : 20/06/2021 - enduro carpe : 16,17,18 et 19 septembre 2021 - opération nettoyage «Vioreau propre» 16/10/2021 - open carnassiers bateau- challenge départemental : 20 et 21/11/21	- étang Haut Gesvres - Lac de Vioreau - Lac de Vioreau - Lac+étang de Vioreau - Lac de Vioreau
Brème clissonnaise	HUCHET Patrice	02 40 54 41 20 06 83 84 77 20	- ouverture truite : 13/03/2021	- Moine +L'Abelétang + La Maine
Brème du Don	DUBÉ François	02 40 87 06 91	- ouverture truite 13/03/2021 - carnacarde, 23,24,25,26/09/2021	- ruisseau de Gravotel - Étang de Beaumont
Brème de l'Isac	GEFFRAY Pierre	02 40 87 60 03	- Ouverture truite 13/03/2021	- Étang du pilory
Carpe pontchatelaine	Didier SOUBIRANT	06 63 39 28 28	- ouverture truite - 13/03/2021 - 03/07/2021 concours de pêche au coup (non licenciés)	- étang de la Couéronnaise - Allée du Brivet, Pontchâteau
Gardon d'Herbe castel- briantais	BRIZARD MICHEL	06 74 80 01 61 02 40 55 52 15	- ouverture truite 13/03/2021 - 08/05/2021 (concours CD44) - 14/07/2021 (concours GHC)	- La ville Marie+ Brutz - Plan d'eau de Choisel - Plan d'eau de Choisel
Gardon gorgeois	SAVARIEAU Michel	06 30 75 63 11	- Avril 2020 américaine manche de 6 heures - Mai 2020 individuel + 55 ans - 4 heures	- Moulin du Liveau, Gorges
Gardon savenaisien	NAVARRO J-M	06 66 55 27 16	- Enduro carpe du 21/05 au 24/05/2020 - Enduro carpe du 24/09 au 26/09/2020 - Open carnassier - 24/10 et 25/10/2020	- Lac de Savenay
Gaule blinoise	JOSSE Joël	02 40 79 89 52 06 67 33 08 00	- 13/03/2021 Ouverture truite - 01,02,03/10/2021 enduro carpe - Forum des associations septembre	- Ruisseau Pont Serin - Bout de Bois - nc
Gaule dervalaise	Serge NOZAY	06 17 65 11 88	- Ouverture Truite 13/03/2021	- La Chère - L'Aron
Gaule nantaise	GAULE NANTAISE	06 80 27 91 71	- ouverture truite 13/03/2021	- Grand étang Machecoul - étangs de Montbert - La Gournerie-St Herblain - Fromenteau - Vallet - Le Brossais-Gdchamp - Le Gesvres - Le Cens
Gaule nazairienne	Thierry MERCIER	06 85 76 08 89	- ouverture truite , 13/03/2021 - challenge départemental carnassiers bateau, septembre 2021 - Concours pêche aux leurres oct ou nov 2021	- Plan d'eau des Québrais - Canal de Nantes à Brest - Bois Joalland
Gaule st marsienne	Alain RAITIÈRE	06 09 82 13 69	NC	- Saint Mars la Jaille
Martin Pêcheur philibertin	Serge SAVARIAU	06 82 18 95 86	- Ouverture truite 13/03/2021 - Open carnassier en bateau 19/06/2021	- Parc de la Boulogne - Plan d'eau St Etienne de MM - La Marne - La Boulogne
Pêcheur du Don			NC	
Perche varadaise	ALAIN TÊTEDOIE	06 26 24 04 89	- ouverture truite 13/03/2021 - concours truite - 18/04/2021	- étang Perchage - étang Corbin (Belligné)
Scion de Sion	Claude BOURON	06 77 59 52 77	- ouverture truite 13/03/2021 - concours truite 02/05/2021	- Rivière La Chère - étang de l'Euzerais
Sirène de Logne & Boulogne	Jean-Yves GAUTIER	07 88 15 39 38	- Pêche truite 11/04/2021 - Ouverture truite - 13/03/2021 - Pêche truite 06/06/2021	- étangs des mauves - La Logne - rivière la Logne
UPPR	AUROUX Fabien	06 60 07 93 19	- Coup 25 juillet 2021 (américaine - manche de 6 heures) - 2021 concours carnassiers float-tube indiv 14/11/21	- Canal du Migron - Plan d'eau de St Viaud
No Kill 44/85	DE GRAEVE Jean- Marie	06 77 69 67 36	- Enduro carpe du 13/05 au 16/05/2021	-Sèvre nantaise entre Le pallet et Vertou

Le comité de pêche sportive au coup

Le **CD44**, rattaché à la **Fédération Française des Pêches Sportives «commission eau douce»** représente 143 licenciés toutes catégories. 10 clubs de Pêche Sportive au Coup participent tout au long de l'année à l'organisation de concours et championnats départementaux. Le CD 44 est actif au niveau national grâce à ses partenaires que sont la Fédération départementale de pêche, la cellule sports du Conseil départemental 44 et la direction départementale jeunesse et sport. Deux compétitions nationales regroupant plus de 200 pêcheurs sont organisées dans notre département depuis plus de 10 ans.

Ouvert à tous les pêcheurs

Renseignements et inscriptions : <http://cd44.org>

Bureau en cours de réélection - Contacts non communiqués

Les clubs spécialisés

Clubs Carpe



Les Bipeurs fous - 44140 La Planche
Contact : Yannick NERRIERE au 06 82 18 75 13
No Kill 44/85 - 44330 Le Pallet
Contact : Stéphane GRAVOT au 06 24 72 20 26
m@il : stephanegravot@orange.fr

Club Carpiste Castelbriantais

44110 Châteaubriant
Contact : Bruno BONNET au 06 83 45 92 79

Breizh Carpe - 44540 Saint-Mars-La-Jaille
Contact : Guy LEMAIRE au 06 50 76 10 02

Pornichet Carpe Club - 44380 Pornichet
Contact : Michel DELORME au 06 22 80 89 45

Club Carna



Bass Fishers 44

44470 Carquefou
Contact : Fabrice CLOSIER au 06 07 72 07 90

Clubs Mouche



Les Moucheurs nantais

44000 Nantes
Contact : Jean-Pierre JARDIN au 02 40 65 68 45
<http://lesmoucheurnantais.free.fr/>

Les moucheurs de Vioreau

44440 Joué/Erdre
Contact : J-M BENETEAU au 06 64 28 86 61
www.apmv44.siteweb.com

En tant que pêcheur pratiquant spécifiquement la pêche de la carpe, je m'engage à respecter les dispositions suivantes et n'hésite pas à les divulguer autour de moi :

- Je dois être muni d'une carte de pêche répondant aux obligations du lieu pêché (carte interfédérale ou timbre réciproitaire).
- Le poste de pêche, ainsi que l'environnement, doivent être laissés propres et intègres à mon départ. C'est à moi de m'adapter à la nature, et non pas le contraire.
- Pour satisfaire mes besoins naturels, je dispose d'une petite pelle qui me sert à les soustraire aussi bien de la vue que de l'odorat de mes semblables tout en respectant la flore et la faune sauvages locales.
- Je collecte tous les déchets dans des sacs poubelle et les dépose dans des conteneurs sur place ou je les ramène à la maison.
- Mon abri doit être de taille raisonnable (maximum 9m²) et de couleur neutre. Mon campement est discret et respectueux de l'environnement. Il tient compte des autres usagers des lieux.
- Mon amorçage doit être raisonnable, mes montages utilisés doivent être adaptés au lieu de pêche pratiqué, mes distances de pêche doivent respecter les autres pêcheurs du site.
- Le poisson pris doit être respecté et faire l'objet de toute mon attention, l'utilisation d'un tapis de réception s'impose. Le poisson doit être remis à l'eau sur le lieu même de sa capture.
- Ma présence et ma pratique de la pêche ne doivent pas représenter une gêne pour les activités ou le repos d'autrui. L'espace d'une rivière ou d'un plan d'eau doit donc être partagé avec civisme et respect.
- La divagation des chiens, le tapage de jour comme de nuit, la consommation d'alcool, la navigation quand celle-ci est autorisée, sont soumis aux lois et réglementation auxquelles tout individu doit se conformer que ce soit pour sa propre sécurité ou le respect d'autrui.
- Pour éviter tout risque d'incendie, je m'abstiens d'allumer des feux au sol.

Afin de lutter contre le trafic de carpes, il est interdit à tout pêcheur amateur de transporter vivantes les carpes de plus de 60 cm.

Tout contrevenant encourt une amende de 22 500 € ainsi que la confiscation du matériel qui a servi ou était destiné à commettre l'infraction.

En Loire-Atlantique, sur les plans d'eau gérés par les AAPPMA, la pêche de la carpe n'est autorisée qu'à distance de lancers de lignes, leur dépose à l'aide d'embarcation est interdite.

L'observation de ces quelques règles, de la réglementation générale ou locale, permettra aux carapistes d'être reconnus et respectés de tous.



Les Moniteurs Guides de Pêche

Envie de découvrir la pêche de loisir avec un professionnel ou de vous perfectionner sur des techniques spécifiques ? Vous en avez assez des «bredouilles» trop fréquents... Vous ne savez pas quand utiliser vos nombreux leurres ? Pensez au Moniteur Guide de Pêche !

Oceanide Pêche - Sylvie ARNOULD

tel: 06 03 10 78 88

m@il: oceanidepeche@sfr.fr

Site internet: www.oceanide-peche.fr

Retz Pêche - Laurent MOTTIER

tel: 06 34 64 15 43

m@il: mottier.L@orange.fr

Site internet: www.retzpeche.fr

ALRÉ PÊCHE ET CHASSE

Depuis 23 ans :

Toutes les plus grandes marques

Un large choix de produits

Des conseils de passionnés



Alré Pêche & Chasse
Ouverture
Lundi - Samedi
9h - 12h15
14h15 - 19h

Auray

ZA Porte Océane
56400 Auray
02 97 50 78 71

Theix

ZA Atlanthelx
56450 Theix
02 97 42 60 34

Guérande

Rue de la briquerie
44350 Guérande
02 40 15 78 20

Brest

1 Rue Yves Mindren
29200 Brest
02 98 41 67 43

Quimper

26 Avenue Ty Douar
29000 Quimper
02 56 04 83 70

Rennes

8 Rue des petits champs
35760 Saint-Grégoire
02 23 47 02 45



Alré Pêche & Chasse



<https://www.alre-peche.com>



Les Hébergements-pêche

Gîte La Grange

Lieu-dit «Lappé»
44810 La Chevalleraie
M. Michel DELANOE
02 40 79 12 24/ 06 28 78 11 38
m@il : delanoe.ginette@orange.fr

Gîte Richard

21, le Taillis
44360 Cordemais
M. Jacques RICHARD
02 40 38 37 81/ 06 67 75 42 60
m@il : jacques-richard@orange.fr

Gîte Le Martin-pêcheur

19, rue du grand Condé - La Forge
44520 Moisdon-La-Rivière
M. Manuel VANDERQUAND
02 40 07 24 19/ 06 40 46 00 69
m@il : manuel.vanderquand@orange.fr

Gîte de la Rivière

6, rue des Acacias
44590 Mouais
Mme Danielle LALLOUE
02 40 07 08 07/ 06 26 48 32 98
m@il : maisonduumeunierwanadoo.fr

Gîte Caribot

22, rue de la Vallée
44330 Le Pallet
M. Patrice BROSSEAU
02 40 80 90 67/ 06 31 17 26 69
m@il : npbrousseau@hotmail.fr

Gîte «2 la Charlette»

2, la Charlette
44320 Saint-Père-en-Retz
06 84 97 97 72
m@il : jacq.bahurel@orange.fr

Gîte du Rocher

Le Haut Rocher
44360 Vigneux-de-Bretagne
06 51 43 35 69
m@il : contact@centre-equestre-du-rocher.fr

Camping La Rabine

Allée de la Rabine
44270 Machecoul
02 40 02 30 48/ 06 08 49 22 88
m@il : camprabine@wanadoo.fr
web : www.camping-la-rabine.com

Camping Les rives de Grand Lieu

1, avenue de Nantes
44310 Saint-Philbert-de-Grand Lieu
02 40 78 88 79/07 86 20 80 69
m@il : contact@lesrivesdegrandlieu.com
web : www.camping-lesrivesdegrandlieu.com

Ces hébergements garantissent aux pêcheurs-vacanciers des critères essentiels pour passer de bonnes vacances halieutiques : pêche sur place (à moins de 0.5km), l'établissement est ouvert durant les périodes de pêche, un local de stockage (bottes, esches, vifs...) est dédié au pêcheur et toutes les informations-pêche sont à disposition.

De bonnes raisons de choisir la qualité et le label «Hébergement Pêche» !



MENUISERIE SAIL



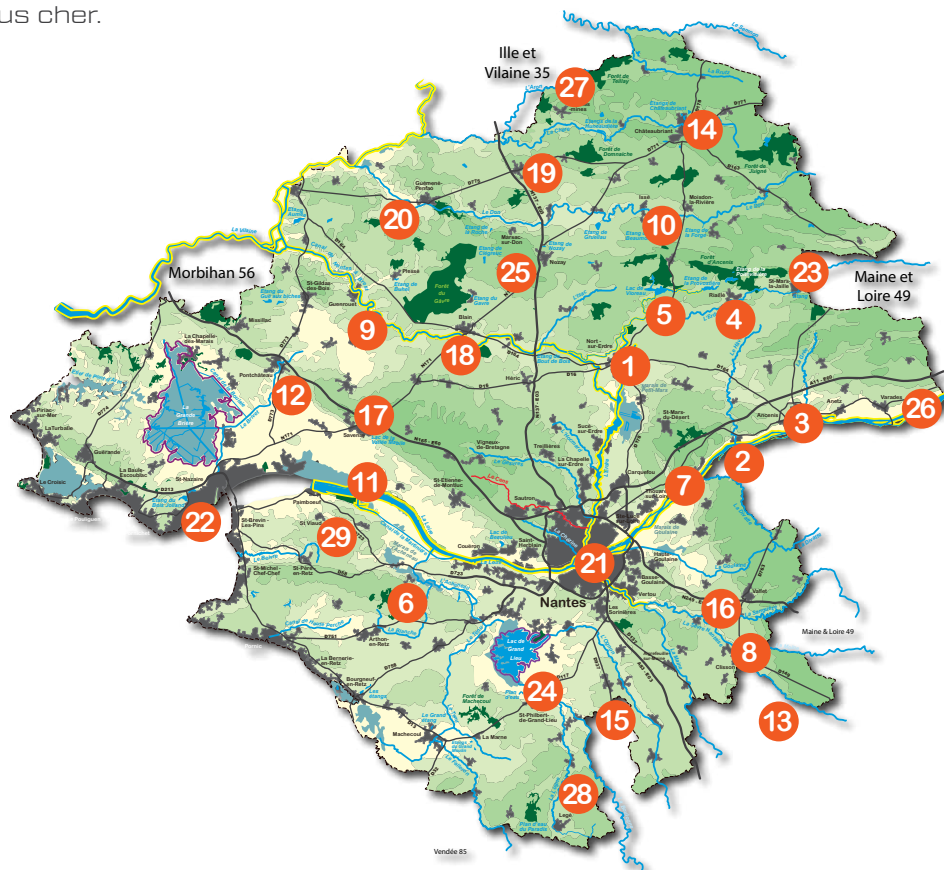
Fenêtres
Portes
Portails
Clôtures
Stores bannes
Motorisation



06 66 13 42 73
Devis gratuits

Les associations agréées de pêche

Il existe 28 associations de pêche de loisir et 1 ADAPAEF en Loire-Atlantique. Elles sont toutes affiliées à la Fédération départementale de Pêche et se sont donné entière réciprocité sur leurs lots de pêche. Ainsi, un pêcheur achetant sa carte à Nantes pourra pêcher à Clisson ou Saint-Nazaire ou encore Châteaubriant, et inversement, sans que cela ne lui coûte plus cher.



Les **Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** mettent en œuvre des actions en faveur des pêcheurs et des milieux naturels :

- Recherche, acquisition et/ou location des baux auprès des propriétaires du droit de pêche
- Alevinages et empoissonnements des lots de pêche
- Entretien des lots (dérouissage, élagage, arrachage des plantes invasives...) et réalisation de travaux d'amélioration des espaces aquatiques
- Formation du jeune public à la pêche (APN).
- Participation à des actions d'animation et de manifestations, de sensibilisation à la protection de l'environnement, etc.

Contacts et Assemblées



ASSOCIATIONS	CONTACT	TÉLÉPHONE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ADRESSE MAIL SITE INTERNET
1. Ablette nortaise	Hervé FERELLEC	06 60 63 00 29	07/02/2021	ablette-nortaise@aappma44.fr
2. Ablette oudonnaise	Damien LÉQUIPPÉ	06 17 93 62 22	15/01/2021	ablette-oudonnaise@aappma44.fr Page Facebook
3. Amicale des Pêcheurs ancéniens	Franck BENETEAU	02 40 96 35 57 / 06 77 59 94 68	09/01/2021 AG élections : 27/11/21	amicale-pecheurs-ancienais@aappma44.fr http://ancienaispeche44.canalblog.com/
4. Amicale des Pêcheurs de Riaillé	laurent SALIOU	06 15 35 04 85	19/01/2021 à Riaillé	amicale-pecheurs-riaille@aappma44.fr http://www.aappma.riaille.sitew.com
5. Amicale des Pêcheurs de Vioreau	Bernard HAMON	06 08 41 61 39	05/03/2021	amicale-pecheurs-vioreau@aappma44.fr www.aappma-de-vioreau.sitew.com
6. Anguille machecoulaise	Daniel GUERIN	02 40 02 72 31 06 83 96 75 31	NC	anguille-machecoulaise@aappma44.fr
7. ADAPAEF	Gilles CHOSSON	06 30 36 97 92	1er ou 2ème dimanche de décembre 2020	adapae@aappma44.fr www.adapae44.fr
8. Brème clissonnaise	NC	NC	2ème dimanche de février	breme-clissonnaise@aappma44.fr
9. Brème de l'Isac	Pierre GEFFRAY	02 40 87 60 03	mars 2021	breme-isac@aappma44.fr page facebook
10. Brème du Don	François DUBÉ	02 40 87 06 91/ 06 95 38 70 93	21/02/2020, salle de Moisdon, 18h30	breme-du-don@aappma44.fr www.aappma-bremedudon.com
11. Brème trignacaise	Claude FAUCHER	06 65 07 48 78	1 ^{er} week-end de février	breme-trignacaise@aappma44.fr
12. Carpe pontchatelaine	Didier SOUBIRANT	09 54 11 18 37/ 06 63 39 28 28	14/02/2021	carpe-pontchatelaine@aappma44.fr
13. Gardon boussiron	Michel POIRIER	02 40 06 84 73/ 07 83 10 24 00	18 janvier 2020	gardon-boussiron@aappma44.fr sites.google.com/site/gardonboussiron/
14. Gardon d'Herbe castelbriantais	Michel BRIZARD	02 40 55 52 15 06 74 80 01 61	Mars 2021	gardon-herbe-castelbriantais@aappma44.fr https://fr-fr.facebook.com/pechecastelbriantais/
15. Gardon genestonnais	David MALIDIN	02 40 04 76 42 06 75 73 75 78	NC	gardon-genestonnais@aappma44.fr
16. Gardon gorgeois	Michel SAVARIEAU	06 30 75 63 11	février 2021	gardon-gorgeois@aappma44.fr
17. Gardon savenaisien	Jean-Marie NAVARRO	06 66 55 27 16	dernier vendredi de janvier	gardon-savenaisien@aappma44.fr Page facebook
18. Gaule blinoise	Joël JOSSE	02 40 79 89 52 / 06 67 33 08 00	15/02/2021	gaule-blinoise@aappma44.fr page facebook
19. Gaule dervalaise	Serge NOZAY	06 17 65 11 88	NC	gaule-dervalaise@aappma44.fr
20. Gaule du Don	Stéphane GUINÉ	02 40 51 09 87	NC	gaule-du-don@aappma44.fr www.lagauleludon.fr
21. Gaule nantaise	Jacques GAUDIN	06 80 27 91 71	15 février 2020	gaule-nantaise@aappma44.fr www.lagaulenantaise.fr
22. Gaule nazairienne	Anthony GICQUIAUD	06 11 66 63 95	07/02/2021	gaule-nazairienne@aappma44.fr https://sites.google.com/site/aappmala- gaulenazairienne + facebook
23. Gaule st marsienne	Alain RAITIÈRE	02 40 97 50 49/ 06 09 82 13 69	NC	gaule-st-marsienne@aappma44.fr
24. Martin-Pêcheur philibertin	Serge SAVARIAU	06 82 18 95 86	06 février 2021	martin-pecheur-philibertin@aappma44.fr
25. Pêcheur du Don	Ludovic COCHETEL	07 70 76 50 84	NC	pecheur-du-don@aappma44.fr
26. Perche varadaise	Alain TETEDOIE	09 54 15 58 97/ 06 26 24 04 89	07/02/21 à l'espace Alexandre Gautier	perche-varadaise@aappma44.fr
27. Scion de Sion	Claude BOURON	06 77 59 52 77	14/02/2021	scion-de-sion@aappma44.fr
28. Sirène de Logne et Boulogne	Jean-Yves GAUTIER	02 40 05 91 48/ 07 88 15 39 38	NC	sirene-logne-boulogne@aappma44.fr www.la-sirene-de-logne-et-boulogne.org
29. UPPR	Fabien AUROUX	06 60 07 93 19	7 février 2020 à St Père en Retz	uppr@aappma44.fr uppr-aappma44over-blog.com

Les espèces exotiques envahissantes

DANGERS POUR LA BIODIVERSITÉ !

Poissons d'aquariums, plantes aquatiques ou terrestres, tortues de Floride... Préservez les milieux naturels : Ne rejetez pas les organismes exotiques vivants dans la nature.

COMPOSTEZ-LES OU RAPPORTEZ-LES À VOTRE MAGASIN.



Pseudorasbora parva

dit «Goujon asiatique»

Originaire de l'Asie l'espèce a été introduite en Roumanie en 1960 avec des carpes provenant de Chine. Ce cyprinidé est **porteur sain d' un parasite** unicellulaire (*Sphaerothecum destruens*), responsable de l'effondrement de deux espèces de poissons en Turquie. Il convient de surveiller les populations en contact avec le *Pseudorasbora* et surtout de limiter la colonisation

ce dernier en surveillant notamment les stocks de poissons destinés aux repeuplements (Sources GTIBMA). **En cas de capture : remise à l'eau formellement interdite.**



Écrevisse de Louisiane (Procambarus clarkii)

originale du Sud-Est des États-Unis – Nord du Mexique. Introduite en France en 1976 pour la consommation humaine, l'espèce a été acclimatée volontairement dans de nombreux plans d'eau et piscicultures, colonisant ainsi le milieu naturel (Collas et al., 2007). Omnivore, opportuniste et agressive, elle participe à la forte régression des populations d'écrevisses indigènes : elle est porteuse saine de l'aphanomyose ("peste des écrevisses") qui menace les écrevisses autochtones (Holdich et al. 2007). Elle

endommage les berges et a des impacts de grande ampleur sur le fonctionnement des écosystèmes qu'elle colonise (Basilico et al. 2013). **En cas de capture : remise à l'eau formellement interdite.**



Écrevisse américaine (Orconectes limosus)

originale des états unis (Pennsylvanie), l'espèce représente une menace pour les écrevisses indigènes, par compétition et par transmission de la peste des écrevisses (aphanomyose), dont elle est porteuse saine (Basilico et al., 2013)..

En cas de capture : remise à l'eau formellement interdite.



La crassule de Helms (Crassula helmsii)

C'est une petite plante des milieux aquatiques à inondables, originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Vendue depuis les années 1920 comme plante d'aquarium ou de plans d'eau d'ornement, elle est signalée en milieux naturels en métropole depuis 1999. Croissance rapide et grande capacités de dispersion. Une extrême attention doit donc être apportée à cette espèce aux herbiers néfastes à la biodiversité.



Jussies, Myriophylle du Brésil, Égéria densa

Le «trio infernal» des eaux calmes, ces 3 plantes demeurent au palmarès des grandes invasives extrêmement agressives pour les milieux colonisés : asphyxie, réduction de la diversité végétale et entraves à la pêche et la navigation, et plus généralement aux activités humaines. Si les jussies sont interdites au transport et à l'introduction, le myriophylle du Brésil et l'égéria densa sont disponibles en magasins d'animalerie pour moins de 3 euros/botte, contre 300 000 euros d'argent public investi dans leur arrachage, rien qu'en Loire-Atlantique...

Où acheter sa carte de pêche



Votre carte de pêche sur : www.cartedepêche.fr
ou chez votre dépositaire de proximité parmi la liste suivante

Commune	Dépositaires	Téléphone	articles pêche	AAPPMA
Aigrefeuille-sur-Maine	Fleuriste la Ferme du Val fleuri - 2 bis Bellevue	02 40 73 28 63	Oui	Brème Clissonnaise
Ancenis	Tabac, presse Le Ronsard	02 40 83 12 19	Non	Amicale des pêcheurs anciens
Ancenis	Pêche Passion - 61 rue du Bocage	02 51 14 09 12	Oui	Amicale des pêcheurs anciens
Ancenis	Décatlon - 778 Bd de la prairie	02 40 09 18 29	Oui	Amicale des pêcheurs anciens
Basse Goulaine	Action Pêche - 43 Rue de l'Atlantique	06 65 48 69 40	Oui	Gaule nantaise
Belligné (Loire Auxence)	Comptoir Quincaillerie & motoculture, rue de la Loire	02 40 96 90 26	Non	Perche Varadaise
Blain (St Omer de)	Café, tabac l' Audomarois	02 40 79 07 06	Oui	Gaule Blinoise
Blain	Magasin GAMM VERT, 2 rue J Cugnot - ZA les Bluchets	02 40 79 09 81	Oui	Gaule Blinoise
Bonneuvre	Cafét tabac Claudine - Le bourg	02 40 97 03 14	Oui	Gaule St Marsienne
Bouaye	Super U - 53, rue de Nantes	02 40 65 40 62	Non	Gaule Nantaise
Bourgneuf en Retz	La cave des salines	02 51 18 01 39	Non	Gaule Nantaise
Boussay	Le Zinc bar tabac - 2, rue du Val de Sèvre	02 40 06 81 40	Non	Gardon boussiron
Boussay	Cave le cep de vigne, 40, rue Charles De Gaulle	02 40 06 87 68	Non	Gardon boussiron
Bouvron	Café tabac Le Bouvronnais - rue Jean Lemée	02 28 00 09 48	Non	Gaule blinoise
Brains	Tabac le Tabaretz, 13, rue de la mairie	02 40 32 64 11	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Bruffière (La)	Bar, tabac, restaurant Le paradis - 14, rue de Nantes	02 51 94 60 66	Non	Gardon Boussiron
Bruffière (La)	Super U - rue de la brûlerie	02 51 42 58 37	Oui	Gardon Boussiron
Campbon	Bar, tabac Le sillon - 1, rue de Bouvron	02 40 56 56 38	Non	Brème de l' Isac
Carquefou	Super U - Route de Sucé/Erdre	02 40 68 86 50	Oui	Gaule nantaise
Chapelle-Basse-Mer (La)	Super U - Bd Pasteur	02 40 06 35 92	Non	Gaule nantaise
Chapelle/Erdre (la)	Bricomarché	02 28 01 25 00	Non	Gaule nantaise
Château-Thébaud	Tabac, presse Marine - place de l'église	02 40 06 52 76	Non	Gaule Nantaise
Châteaubriant	Office de Tourisme - Place Gal DEGAULLE	02 40 28 20 90	Non	Gardon d' Herbe Castelbriantais
Châteaubriant	Bricomarché, av. du Gal PATTON Châteaubriant	02 40 28 13 07	Oui	Gardon d' Herbe Castelbriantais
Châteaubriant	Décatlon -1 Rue du Général Patton, 44110 Châteaubriant	02 55 15 00 00	Oui	Gardon d' Herbe Castelbriantais
Châteaubriant	Tentation Pêche, 3 rue du Gal BRADLEY	02 40 28 75 61	Oui	Gardon d'Herbe castelbriantais
Cheix-en-Retz	Bar, épicerie le Colibri - 1, place St Martin	02 40 31 12 69	Non	Anguille Machecoulaise
Chevrolière (La)	épicerie «Chez Pierre» - 2, grand rue	02 55 09 73 11	Non	Martin Pêcheur Philibertin
Chevrolière (La)	La comcom de GrandLieu 1 rue de la Guillauderie	02 51 70 91 11	Non	Martin Pêcheur Philibertin
Clisson	GAMM VERT -Rue des rosiers	02 40 54 06 31	Oui	Brème clissonnaise
Corcoué/Logne	Vival casino superette	02 40 05 55 65	Non	Sirène de Logne et Boulogne
Corsept	O' café - 2, rue st Michel	02 40 27 55 58	Non	Union des Pêcheurs du Pays de Retz
Couëron	Tabac presse - 2, place Charles Gide	02 40 38 34 15	Oui	Gaule Nantaise
Couffé	Bar tabac Presse Beaufretton - Centre bourg	02 40 96 52 45	Non	Amicale des Pêcheurs anciens
Derval	Bar PMU Le Derval, 3 rue de Rennes	02 40 07 72 18	Non	Gaule dervalaise
Freigné	Vival, rue du Maréchal de Bourmont	02 41 92 40 97	Non	Gaule St Marsienne
Frossay	Le Quai Vert - Le Migron	02 28 53 51 62	Non	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Frossay	Tabac presse café l' Ancre d' Or, 16 place de l'église	02 40 39 94 02	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Geneston	De la ferme au Jardin, 42 place Georges GAUDET	02 40 31 83 13	Oui	Gardon Genestonnais
Gétigné	Jardin-Décor - Zone artisanale	02 40 54 06 52	Oui	Brème Clissonnaise
Gétigné	Super U, Le Barillet, route de Poitiers	02 40 03 92 75	Oui	Brème clissonnaise/ Gardon gorgeois
Grandchamp des Fontaines	Intermarché	02 28 30 00 39	Non	La Gaule nantaise
Guémené-Penfao	Tabac Corbet Presse, Place Simon	02 40 51 19 18	Non	Gaule du Don
Guénouvry	Bar, brasserie - 4 place de l'église	02 40 51 06 74	Non	Pêcheur du Don
Guenrouet	Chococave, 19 rue du moulin de la justice	02 40 87 83 90	Non	Brème de l'Isac
Guenrouet(Notre Dame de Grâce)	Boulangerie Fortun, rue de la Houssais	02 40 87 65 08	Non	Brème de l' Isac

Guérande	Alré Pêche - 1, rue de la briquerie - zac Villjanes	02 40 15 78 20	Oui	Gaule Nazairienne
Guérande	Vrac Pêche cap passion - rue des Guérets - Zac Villjanes	06 60 07 99 59	Oui	Gaule Nazairienne
Haie-Fouassière (La)	Tabac, presse - 7, rue de la Sèvre	02 40 54 80 15	Non	Gaule Nantaise
Haute-Goulaine	U express - 9, place Beausoleil	02 40 06 12 69	Non	Gaule nantaise
Héric	Magasin Delhommeau Jardinerie - 4 rue de la planchette	02 40 57 61 29	Oui	Gaule Blinoise
Issé	Proxi Plus, 2 rue st Barbe	02 40 55 13 03	Non	Brème du Don
Jans	Café de la Place - 4, place de l'église	02 40 51 74 82	Non	Pêcheur du Don
Joué-sur-Erdre	Épicerie tabac Coccimarket - 322, rue du bocage	02 40 72 32 12	Oui	Amicale des Pêcheurs de Vioreau
La Chevallerais	Bar, tabac L'Atlantique - 4 place de l'église	02 40 51 18 78	Non	Gaule Blinoise
Legé	Super U - Centre Visitandines	02 40 26 33 44	Oui	Sirène de Logne et Boulogne
Ligné	Le Lignéen Tabac-Presse - Cial Super U - rue du souvenir	02 40 77 01 45	Non	Ablette Oudonnaise
Limouzinière (La)	Superette Votre Marché - R.Gal DEGAULLE	02 40 05 94 49	Non	Sirène de Logne et Boulogne
Lusanger	Mairie de Lusanger - Relais postal	02 40 07 83 08	non	Scion de Sion
Machecoul	PMU Bar du Marché - 31, rue du marché	02 40 78 52 14	Non	Anguille Machecoulaise
Machecoul	Le Pêcheur du pays de Retz - ZA La cailletelle	02 40 40 19 64	Oui	Gaule Nantaise
Maisdon/Sèvre	Tabac presse du vignoble - 4, place de l'église	02 40 33 14 69	Non	Brème clissonnaise
Malville	Tabac- Presse- Rue des Musiciens	02 40 56 45 49	Non	Gardon savenaisien
Marsac-sur-Don	Bar, tabac chez Stella - place de l'église	02 40 87 55 47	Non	Pêcheur du Don
Mauves-sur-Loire	Tabac, presse - 2, rue du Prieuré	02 40 25 54 66	Non	Gaule Nantaise
(la)Meilleraie-de-Btgne	Chez Manu - 50, rue des frères temple	06 07 37 33 19	Non	Amicale Pêcheurs Vioreau
Missillac	Café, tabac l'expresso, 2 rue de la chapelle	02 40 88 30 19	Non	Carpe Pontchatelaine
Moisdon-la-Rivière	Bar, tabac, journaux, 12 place de l'Eglise	02 40 07 61 74 02 40 55 05 98	Non	Brème du Don
Montagne (La)	Hyper U - 8, av de la libération	02 40 65 95 15	Non	Gaule nantaise
Mouzeil	Bar- Restaurant D.B.M, place de l'église	02 40 97 79 91	Non	Amicale des Pêcheurs de Riaillé
Nantes	Décathlon Paridis	02 40 49 08 09	Oui	Gaule Nantaise
Nort-sur-Erdre	Bar, tabac Le Domi 's Bar - 13 rue Aristide Briand	02 40 72 22 90	Non	Ablette nortaise
Nort-sur-Erdre	Camping Port Mulon - rue des mares noires	02 40 72 23 57	Non	Ablette nortaise
Nort-sur-Erdre	Office de Tourisme - Le port - 4 quai St Georges	02 51 12 60 74	Non	Ablette nortaise
Nozay	Bar l'Œil le seul	02 40 79 43 85		Pêcheur du Don
Nozay	Tabac, presse Colas - 2, route d'Abbaretz	02 40 79 58 94	Non	Pêcheur du Don
Nozay	TSN 44 - Base nautique plans d'eau	02 40 79 66 65	Non	Pêcheur du Don
Oudon	Office de Tourisme, 11 rue du pont-levis	02 40 83 80 04	Non	Ablette Oudonnaise
Oudon	Carrefour express -150 Rue de la Loire	02 40 96 37 15	Non	Ablette Oudonnaise
Pallet (le)	Tabac, presse le Pallet	02 40 80 47 95	Non	Brème Clissonnaise
Pannecé	Vival épicerie			Gaule St Marsienne
Pellerin (le)	Tabac, presse, 3 rue clos grillé	02 40 04 64 60	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Planche (La)	Café, tabac, presse - 40, rue de Nantes	02 40 31 94 30	Non	Gaule Nantaise
Plessé	Bar restaurant l'escapade place de l'église	02 40 79 63 06	Non	Brème de l'Isac
Plessé	Bar La Cabane, 60 rue du pont de st clair	02 53 64 90 74	Oui	Brème de l'Isac
Pont-Saint-Martin	Euphorbia - 2, rue du square	02 40 26 86 50	Non	Gaule Nantaise
Pont-Saint-Martin	Super U	02 40 26 81 64	Non	Gaule Nantaise
Pontchâteau	Gamm-Vert - Route de Nantes	02 40 01 61 62	Oui	Carpe Pontchatelaine
Pontchâteau	Le Fleuriste du coin, rue maurice Sambron	02 40 01 60 52	Non	Carpe Pontchatelaine
Pontchâteau	Office de Tourisme, 3 rue du chatelier	02 40 88 00 87	Non	Carpe Pontchatelaine
Pornic	Comptoir de la mer - rue du traité de Paris	02 40 82 01 95	Oui	Gaule Nantaise
Pornic	Decathlon - rue Jean Monet	02 49 11 80 00	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Port-Saint-Père	Tabac Presse - 6, rue de Pornic	02 40 04 82 48	Non	Anguille Machecoulaise
Puceul	Bar, tabac, presse chez tonton - place de l'église	02 40 51 36 01	Non	Pêcheur du Don
Rezé	Halieutica	02 51 70 15 30	Oui	Gaule Nantaise/Martin Pêcheur Philibertin/Gardon Genestonnais/Gardon Gorgeois
Riaillé	Auberge de l'écluse - La Provostière	02 40 97 86 54	Non	Amicale des Pêcheurs à ligne de Riaillé
Riaillé	Café des Sports, 17, place de l'église	02 40 97 87 81	Non	Amicale des Pêcheurs à ligne de Riaillé
Riaillé	Le Riant' café, 17 rue du calvaire	02 40 56 00 47	Non	Amicale des Pêcheurs à ligne de Riaillé
Rouans	Café tabac PMU - La bonne grappe - 2, place de l'église	02 40 64 60 09	Non	Anguille Machecoulaise

Rougé	Vival épicerie - 25, rue de la libération	02 40 28 76 93	Non	Gardon d'Herbe Castelbriantais
Rouvière (La) (Loire Auxence)	Le Bar à Mi - 54 rue de coteau Loire Auxence	02 40 96 95 14	Non	Perche varadaise
Saffré	Bar restaurant Le Cézanne , 4 av du château	02 40 77 21 14	Non	Gaule blinoise
Saint Aubin Les Châteaux	Bar tabac -Le Saint Aubin , 3 rue de Châteaubriant	02 40 28 40 41	Non	Scion de Sion
Saint Aignan de Grand Lieu	Fleurs de Gaia - 44, rue des frères Rousseau	02 51 79 00 65	Non	Anguille Machecoulaise
Saint-Brevin-les-Pins	Les Fleurs de Bretagne, 96 Av président Roosevelt	02 40 27 20 92	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Saint-Colomban	East & West - Av du Gal DE GAULLE	06 98 04 36 38	Non	Sirène de Logne et Boulogne
Saint-Cyr-en-Retz	Café tabac au Rdv des chasseurs	02 40 21 93 88	Non	Gaule nantaise
Saint-Étienne-de-Mer-Morte	Café de l'Espérance, 1 rue des vallées	02 40 31 17 05	Non	Martin Pêcheur Philibertin
Saint-Géréon	Decathlon	02 40 09 18 29	Oui	Amicale des pêcheurs Anceniens
Saint-Gildas-des-Bois	Agri St Gildas, 32 route de Redon	02 40 01 48 03	Oui	Brème de l'Isac
Saint-Herblain	Décathlon Atlantis	02 40 92 00 00	Oui	Gaule Nantaise
Saint Herblain	Accastillage diffusion	02 40 63 10 12	Non	Gaule nantaise
Saint-Herblain	Pacific Pêche - 371, route de Vannes	02 40 32 03 00	Oui	Gaule Nantaise
Saint-Julien-de-Concelles	Tabac, presse, articles de Pêche	02 28 21 72 55	Non	Gaule Nantaise
Saint-Julien-de-Concelles	Jardinerie de la Robinière - 45, route dui fleuve	02 40 36 53 67	Oui	Gaule nantaise
St-Julien-de-Vouvantes	Café, tabac, journaux le Babylone, 17, rue de la Libération	02 40 07 87 73	Non	Brème du Don
St Léger vignes	GAMM VERT - Le moulin cassé	02 40 65 50 02	Oui	Anguille machecoulaise
St Lumine de Coutais	Proxi service, 4 place Notre Dame	02 40 02 92 47	Non	Anguille machecoulaise
Saint-Mars-la-Jaille	Tabac-Cadeaux Bontemps, 17 rue de l'industrie	09 54 68 06 96	Non	Gaule St Marsienne
Saint Même le Tenu	le café du port	09 50 06 08 57	Non	MP.Philibertin/ Ang. Machecoulaise
Saint-Nazaire	Bar, PMU « La Résidence », 84 route des québrais	02 40 22 47 96	Non	Gaule Nazairienne
Saint-Nazaire	Comptoir de la Mer, 4 Bd rené COTY	02 40 22 21 71	Oui	Gaule Nazairienne
Saint-Nazaire	Decathlon, route du château de Beauregard	02 51 10 60 00	Oui	Gaule Nazairienne
Saint Nicolas de Redon	Décathlon - 18, av Jean Burel	02 99 93 34 32	Oui	Gaule du Don
Saint Nicolas de Redon	Décathlon - 18, av Jean Burel	02 99 93 34 32	Oui	Gaule Nazairienne
Saint-Père-en-Retz	Mag Presse, 6 grande rue	02 40 21 81 61	Oui	Union des Pêcheurs Pays de Retz
Saint-Viaud	Café des Sports - 17, route de St Père	09 66 95 47 15	Non	Union des Pêcheurs Pays de Retz
StPhilbert-de-Grand-Lieu	Camping «Les rives de GrandLieu» - 1, avenue de Nantes	02 40 78 88 79	Non	Martin Pêcheur Philibertin
StPhilbert-de-Grand-Lieu	Bar de l'Abbatiale - Place de l'Abbatiale	02 40 78 70 55	Non	Martin Pêcheur Philibertin
StPhilbert-de-Grand-Lieu	Hyper U, espace commercial chemin de la plage	02 40 78 73 84	Oui	Martin Pêcheur Philibertin
StPhilbert-de-Grand-Lieu	Office de Tourisme. Place de l'Abbatiale	02 40 78 73 88	Non	Martin Pêcheur Philibertin
Saint Sébastien sur Loire	Super U - 80 Bd des pas enchantés	02 40 80 55 91	Non	Gaule nantaise
Sainte-Anne-sur-Brivet	Bar-tabac L'Escale, 1 place du commerce	02 51 75 04 73	Non	Carpe Pontchatelaine
Sainte-Pazanne	Hôtel le cheval blanc - rue de l'hôtel de ville	02 40 02 40 54	Non	Anguille Machecoulaise
Savenay	Hôtel/restaurant Côté Lac - route du Lac	02 40 95 65 16	Non	Gardon savenaisien
Savenay	Tabac Presse 13, place de l'hôtel de ville	02 40 58 31 44	Non	Gardon savenaisien
Savenay	Office de Tourisme, place Guépin	02 28 01 60 16	Non	Gardon Savenaisien
Sion-les-Mines	Gîte «La chute de Syon» - lieu-dit le grand Nesly	02 40 28 99 75	Non	Scion de Sion
Soudan	Amical Bar Tabac Leconte - 1 rue Jean Lebel	02 40 28 61 59	Non	Gardon d'Herbe Castelbriantais
Sucé/Erdre	Bretagne Fluviale- Le Port	02 40 77 79 51	Non	Gaule nantaise
Teillé	Bar-Restaurant Aux 4 saisons, 12, place de l'église	02 40 97 79 92	Non	Amicale des Pêcheurs de Riaillé
Temple de Bretagne (Le)	Tabac-Presse	02 40 57 04 53	Non	Gaule nantaise
Touvois	CAVAC Coopérative agricole - L'Espiardièrre	02 40 31 63 32	Non	Sirène de Logne et Boulogne
Treillières	Gamm Vert - 4, rue de Grandchamp	02 40 94 64 62	Oui	Amicale des Pêcheurs de Vioreau
Treillières	Décathlon - 18, rue Lavoisier	02 51 74 66 71	Oui	Amicale des Pêcheurs de Vioreau Gaule nantaise
Vallet	Brico Jardinerie	02 40 36 46 19	Oui	Gaule Nantaise
Varades-Loire Auxence	La cave St Vincent - 191, rue du Mchal Foch	02 40 98 38 99	Non	Perche Varadaise
Varades-Loire Auxence	Épicerie Viveco - 34, place Jeanne d'Arc	02 40 83 40 93	Non	Perche Varadaise
Vay	Épicerie Vival Planquette - 4, route du Gâvre	02 40 79 33 52	Non	Pêcheur du Don
Vertou	Decathlon	02 51 71 23 23	Oui	Gaule Nantaise

HALIEUTICA

LA PÊCHE SPORTIVE

depuis
1985



PÊCHE MER - EAUX DOUCES - EXOTIQUE



www.halieutica.fr

55, rue de la butte de Praud

44400 Rezé

Tel : 02 51 70 15 30 / Fax : 02 51 70 15 28

m@il : halieutica-peche@orange.fr



Itinéraire

Horaires d'ouverture : Heures été ou hiver , renseignez-vous !

Distributeur officiel



Le café des
pêcheurs

